

metro

**RAPPORT ANNUEL
2017**

PROFIL CORPORATIF

Avec un chiffre d'affaires annuel dépassant les 12 milliards \$ et plus de 65 000 employés, METRO est un chef de file dans la distribution alimentaire et pharmaceutique au Québec et en Ontario, où elle exploite ou approvisionne un réseau de 948 magasins d'alimentation sous plusieurs bannières dont Metro, Metro Plus, Super C, Food Basics, Adonis et Première Moisson, de même que 256 pharmacies principalement sous les bannières Brunet, Metro Pharmacy et Drug Basics.

FAITS SAILLANTS 2017

- Exercice de 53 semaines versus 52 semaines en 2016
- Chiffre d'affaires de 13 175,3 millions \$, en hausse de 3,0 %
- Bénéfice net de 608,4 millions \$, en hausse de 3,8 %
- Bénéfice net dilué par action de 2,57 \$, en hausse de 7,5 %
- Rendement des capitaux propres de 21,7 %, supérieur à 14 % pour une 24^e année consécutive
- Augmentation de 16,9 % des dividendes par action, en hausse pour une 23^e année consécutive

RÉSEAU DE MAGASINS

		Québec		Ontario	Total
Supermarchés	Metro Metro Plus	201		Metro 134	335
Magasins d'escompte	Super C	97		Food Basics 129	226
Marchés de proximité	Marché Richelieu Marché Ami Marché Extra	58 214 78			350
Partenaires	Adonis Première Moisson	9 25		Adonis 2 Première Moisson 1	11 26
Total		682		266	948
Pharmacies	Brunet Brunet Plus Brunet Clinique Clini Plus	183		Pharmacy Drug Basics 73	256

Informations prospectives : Pour toute information contenue dans le présent rapport annuel et pouvant être considéré comme une information prospective, consulter la section « Informations prospectives » du rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	2017 (53 semaines)	2016 (52 semaines)	2015 (52 semaines)	2014 (52 semaines)	2013 (52 semaines)
RÉSULTATS D'EXPLOITATION (en millions de dollars)					
Chiffre d'affaires	13 175,3	12 787,9	12 223,8	11 590,4	11 399,9
BO*	966,4	931,3	857,8	781,5	765,3
Bénéfice net	608,4	586,2	519,3	456,2	703,9
Bénéfice net des activités poursuivies ajusté ⁽¹⁾	608,4	586,2	523,6	460,9	460,7
Fonds autogénérés	696,2	707,4	678,3	433,1	566,0
STRUCTURE FINANCIÈRE (en millions de dollars)					
Total de l'actif	6 050,7	5 606,1	5 387,1	5 279,5	5 064,2
Dette non courante	1 441,6	1 231,0	1 145,1	1 044,7	650,0
Capitaux propres	2 923,9	2 693,2	2 657,2	2 684,1	2 799,8
PAR ACTION (en dollars)					
Bénéfice net de base	2,59	2,41	2,03	1,70	2,44
Bénéfice net dilué	2,57	2,39	2,01	1,69	2,43
Bénéfice net dilué des activités poursuivies ajusté ⁽¹⁾	2,57	2,39	2,03	1,71	1,58
Valeur comptable	12,87	11,52	11,00	10,59	10,21
Dividendes	0,6275	0,5367	0,4500	0,3833	0,3217
RATIOS FINANCIERS (%)					
BO*/chiffre d'affaires	7,3	7,3	7,0	6,7	6,7
Rendement des capitaux propres	21,7	21,9	19,4	16,6	26,4
Dette non courante/capital total	33,0	31,4	30,1	28,0	18,8
COURS BOURSIER (en dollars)					
Haut	47,41	48,19	38,10	24,93	25,27
Bas	38,00	35,61	24,27	20,00	18,84
Cours de clôture (à la fin de l'exercice)	42,91	44,09	35,73	24,62	21,58

* Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Chers actionnaires,

METRO a réalisé une bonne performance au cours de l'exercice 2017 malgré un environnement très concurrentiel marqué, entre autres, par la déflation du prix des aliments. L'équipe METRO a su faire preuve, une fois de plus, d'une gestion rigoureuse.

Cette année marque un jalon important pour METRO non seulement parce que la Société célèbre ses 70 ans d'existence mais également parce qu'elle a conclu avec Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc., le chef de file dans le domaine de la pharmacie au Québec, la plus importante transaction de son histoire. Cette transaction devrait⁽²⁾ être complétée dans la première moitié de la prochaine année.

Je félicite le président et chef de la direction ainsi que tous les membres de l'équipe METRO pour l'excellent travail qu'ils ont accompli. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur une équipe de direction chevronnée pour entamer cette prochaine phase de croissance de la Société.

Conseil d'administration

Cette année encore, le conseil d'administration a revu et approuvé le plan stratégique de la Société et a soutenu la direction dans les initiatives et les projets en cours. Nous avons été impliqués activement dans l'élaboration et à l'approbation de la transaction avec le Groupe Jean Coutu. Les administrateurs ont aussi revu et approuvé un projet d'investissement de 400 millions \$⁽²⁾ sur six ans visant la modernisation du réseau de distribution de la Société en Ontario. Le conseil d'administration continuera en 2018 de soutenir la direction de la Société dans la réalisation de ces deux grands projets stratégiques de même que de l'ensemble de ses autres priorités.

Le conseil a continué d'améliorer la gouvernance de la Société. En effet, le conseil a, entre autres, adopté un Code de conduite des fournisseurs afin d'établir de hauts standards d'éthique dans les relations commerciales entre les fournisseurs et la Société. De plus, le Code d'éthique des administrateurs a été mis à jour afin notamment d'inclure des éléments semblables aux nouvelles dispositions du Code de conduite des employés adopté en 2016 et de refléter la nouvelle réalité des médias sociaux.

M. Michel Labonté a atteint l'âge limite afin de siéger au conseil d'administration et prendra donc sa retraite à titre d'administrateur de la Société en janvier 2018. Membre du conseil d'administration depuis 2006, M. Labonté était président du comité d'audit depuis 2007. Au nom du conseil d'administration, je tiens à le remercier pour sa contribution importante et le dévouement dont il a fait preuve au cours de son mandat. Le poste d'administrateur de M. Labonté ne sera pas comblé étant donné qu'il est prévu⁽²⁾ que le conseil accueillera deux administrateurs supplémentaires qui seront désignés au cours de l'année 2018 par le Groupe Jean Coutu, lorsque la transaction sera complétée. Il y aura donc 12 administrateurs siégeant au conseil d'administration suite à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires, ce nombre passant à 14 administrateurs une fois l'acquisition complétée.

Diversité

METRO est fière de figurer parmi les sociétés faisant partie du TSX 60 qui favorisent le plus la diversité, selon le Conseil canadien pour la diversité administrative, avec sa représentation de 38 % de femmes siégeant au conseil d'administration au cours de l'exercice 2017. Durant la prochaine année, la Société continuera à dépasser la cible de 30 % de représentation des femmes ou des hommes au conseil d'administration qu'elle s'est fixée.

Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur collaboration et leur engagement à faire de METRO une société performante, innovante et qui continue de bâtir pour le futur. Enfin, merci à nos actionnaires pour la confiance que vous continuez à nous témoigner.



Réal Raymond

Président du conseil

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Chers actionnaires,

L'année 2017 aura été une année mémorable dans l'histoire de METRO.

D'abord, nous avons célébré notre 70^e anniversaire, une marque de longévité qui mérite d'être soulignée.

Le 22 décembre 1947, quelques épiciers indépendants de la région de Montréal formaient un groupe d'achats et devenaient Les Magasins Lasalle pour mieux rivaliser avec les grandes chaînes de magasins de l'époque. Cette petite entreprise québécoise se transformera et se développera pour devenir le chef de file canadien de la distribution alimentaire et pharmaceutique que l'on connaît aujourd'hui.

Nous sommes très fiers du chemin parcouru mais ne prenons rien pour acquis. Nous poursuivrons notre croissance en continuant de nous adapter pour répondre aux attentes de notre clientèle qui évoluent sans cesse.

Le contexte du marché alimentaire a été plus difficile cette année, marqué par la déflation du prix des aliments et une concurrence toujours aussi vive. Nous avons toutefois réussi à enregistrer une croissance de notre chiffre d'affaires de même que de notre bénéfice net et nos parts de marché sont demeurées stables.

Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 13 175,3 millions \$, en hausse de 3,0 % sur l'année précédente. En excluant la 53^e semaine de l'exercice 2017, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 1,0 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 0,3 %. Le bénéfice net a atteint 608,4 millions \$, en hausse de 3,8 % par rapport à 2016, et le bénéfice net dilué par action de 2,57 \$ était en hausse de 7,5 %. Le rendement des capitaux propres a été de 21,7 %, et le cours de l'action de METRO était de 42,91 \$ à la fin de l'exercice, en baisse de 2,7 % sur un an, mais en hausse de 74,3 % sur trois ans et de 120,4 % sur cinq ans.

Au-delà de notre anniversaire et notre bonne performance, on se souviendra de 2017 surtout parce que nous avons conclu en octobre la plus importante transaction de notre histoire avec l'acquisition du Groupe Jean Coutu (PJC) inc.

Des investissements stratégiques

Nous avons annoncé le 2 octobre 2017 l'acquisition du Groupe Jean Coutu (PJC) inc., le leader de la pharmacie au Québec, pour la somme d'environ 4,5 milliards \$. Cette transaction est sujette à l'accomplissement des conditions usuelles de clôture, y compris des approbations réglementaires, et devrait⁽²⁾ être complétée dans la première moitié de 2018. Cette transaction majeure fera de METRO un leader du commerce de détail en alimentation, pharmacie, santé et beauté au Canada, tout particulièrement au Québec, avec plus de 1 300 établissements et des revenus projetés de l'ordre de 16 milliards \$⁽²⁾. Cette transaction renforcera notre position concurrentielle et nous offrira une nouvelle avenue de croissance.

Nos activités existantes de distribution et de franchisage dans le secteur pharmaceutique, exercées par le biais de notre filiale McMahon Distributeur pharmaceutique Inc. principalement sous la bannière Brunet, seront regroupées avec celles du Groupe Jean Coutu pour former une division autonome de METRO. Les actionnaires du Groupe Jean Coutu deviendront d'importants actionnaires de METRO et deux représentants du Groupe Jean Coutu se joindront à notre conseil d'administration.

Suite à cette transaction, dans le cadre de laquelle nous envisageons des synergies de réduction de coûts de 75 millions \$⁽²⁾ par année d'ici trois ans, METRO conservera un bilan solide et toute la marge de manœuvre nécessaire à la poursuite de sa stratégie de croissance. Vingt-cinq pour cent du prix d'acquisition sera versé sous forme d'actions de METRO. Le produit de la vente de la majorité des actions que nous détenions dans Alimentation Couche-Tard inc., soit environ 1,5 milliard \$, le produit de l'émission de 1,2 milliard \$ de dette que nous avons annoncée le 29 novembre dernier, ainsi que de nouveaux emprunts bancaires, seront affectés au financement du solde du prix d'acquisition.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Dans le secteur alimentaire, nous avons annoncé le 11 octobre 2017 un investissement de 400 millions \$⁽²⁾ sur six ans pour la modernisation de nos centres de distribution en Ontario. Nous construirons deux nouveaux centres de distribution à Toronto, un pour les produits frais, un autre pour les produits surgelés. Tous deux feront appel aux plus récentes technologies incluant l'automatisation. Cet investissement, qui nous permettra d'accroître notre efficacité, témoigne de notre volonté de poursuivre notre expansion sur le marché ontarien. Ces nouvelles installations nous permettront d'offrir à nos clients une plus large gamme de produits de qualité et d'améliorer notre efficacité et le niveau de service à nos magasins.

Notre réseau et nos partenariats

L'année 2017 est une année record en termes d'investissements dans notre réseau de détail. Nous avons en effet investi avec nos détaillants 305 millions \$ dans la modernisation et l'expansion de notre réseau de magasins. Nous avons réalisé 55 projets d'envergure, dont 10 nouveaux magasins et 45 projets de rénovation majeure, qui représentent une augmentation de 1,2 % de notre superficie nette.

À travers le Québec, nous avons ainsi relocalisé, rénové ou agrandi 14 magasins Metro et 6 magasins Super C, en plus d'ouvrir 4 nouveaux magasins Super C. Première Moisson a pour sa part ouvert un nouveau magasin.

En Ontario, l'amélioration de notre performance et la croissance de la population nous ont amenés à ouvrir un nombre record de nouveaux magasins soit 2 magasins Metro et 4 magasins Food Basics. Nous avons par ailleurs rénové 12 magasins Metro et 9 magasins Food Basics avec des résultats encourageants.

Nous avons annoncé le 25 avril 2017 l'achat des actions encore détenues par les fondateurs d'Adonis et de Phoenicia, dont nous sommes l'actionnaire majoritaire depuis 2011. La clôture de ces acquisitions devrait⁽²⁾ se faire d'ici la fin de la présente année. Notre partenariat a été un succès pour les deux parties et je tiens à remercier messieurs Jamil Cheaib, Elie Cheaib et Georges Ghrayeb pour leur collaboration exemplaire. Nous nous engageons à continuer dans la voie qu'ils ont tracée afin de poursuivre⁽²⁾ l'expansion d'Adonis au Québec et en Ontario.

Dépasser les attentes de nos clients

Le consommateur, celui d'aujourd'hui et celui de demain, est au centre de notre plan stratégique. Nous sommes donc particulièrement fiers de constater une augmentation de la satisfaction de la clientèle et ce, pour toutes nos bannières. Pour chacun des cinq indicateurs de satisfaction que nous avons adoptés, nous avons noté des améliorations qui démontrent l'engagement de notre personnel et la qualité de nos programmes de formation, lesquels demeurent un élément important de différenciation.

En octobre 2016, nous avons mis en place un service d'épicerie en ligne, d'abord dans la région de Montréal puis, à la fin de l'exercice financier, dans celle de Québec. Après avoir fait leur transaction en ligne, nos clients peuvent récupérer leurs achats au magasin ou choisir la livraison. Notre plateforme numérique omnicanale est conviviale et efficace. Elle nous a d'ailleurs valu deux grands prix, l'un au gala des Octas 2017 qui soulignent l'excellence et l'innovation dans les technologies de l'information et l'autre au concours Boomerang qui reconnaît le meilleur du numérique au Québec. Notre service en ligne est accessible à quelque 60 % de la population du Québec depuis novembre 2017 suite à son déploiement dans la région de l'Outaouais. Le déploiement en Ontario figure⁽²⁾ également dans nos projets pour l'exercice 2019.

Toujours dans la perspective de nous adapter aux nouvelles tendances, nous avons acquis une participation majoritaire dans MissFresh, une entreprise montréalaise fondée en 2015 qui se spécialise dans la vente en ligne et la livraison de repas prêts-à-cuisiner. Il s'agit d'un service qui est complémentaire à nos supermarchés et nous croyons⁽²⁾ que cet investissement nous permettra d'augmenter notre chiffre d'affaires et de réaliser des synergies.

Nous continuons d'améliorer notre offre de produits dans toutes les catégories et pour toutes les bannières, afin qu'elle corresponde aux besoins évolutifs de nos clients. Les magasins Metro offrent par ailleurs une expérience de plus en plus personnalisée en fonction des goûts des consommateurs par l'entremise de nos programmes de loyauté - *metro&moi* au Québec et *Air Miles* en Ontario.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Nos activités pharmaceutiques

Dans le domaine pharmaceutique, nous avons atteint nos objectifs malgré la diminution du prix des médicaments génériques dans la foulée d'une réforme réglementaire. Nous avons poursuivi nos efforts d'optimisation du réseau tant au Québec qu'en Ontario. Cela s'est traduit au Québec par l'ouverture de 3 nouvelles pharmacies, 3 conversions à la bannière Brunet Plus et 1 projet de relocalisation. En Ontario, nous avons lancé avec succès un nouveau concept d'aménagement dans 3 pharmacies intégrées à des magasins Metro, lequel procure à nos clients une expérience améliorée.

Enfin, notre division pharmaceutique, McMahon, a obtenu un contrat exclusif de trois ans du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec pour la distribution de médicaments dans les établissements de santé publique de quatre régions.

Perspectives⁽²⁾

L'année 2018 sera marquée par le démarrage du regroupement des activités du Groupe Jean Coutu et de McMahon, et ce, dès que la transaction aura été approuvée par les autorités réglementaires. Nous poursuivrons nos investissements dans notre réseau de détail, en plus de débiter le projet de modernisation de nos centres de distribution en Ontario.

En Ontario, le salaire minimum augmentera de plus de 20 % en janvier 2018. Pour METRO, l'impact sera d'environ 35 millions \$⁽²⁾ pour l'exercice financier 2018. Dans le contexte de marché actuel, caractérisé par une faible inflation du panier d'épicerie et une forte concurrence, cette importante augmentation de nos coûts d'exploitation posera un défi de taille mais nous déploierons tous les efforts pour en minimiser l'impact.

Nous continuerons de travailler à concrétiser notre vision d'offrir la meilleure expérience client dans chacune de nos bannières. Cette vision est soutenue par nos priorités stratégiques : la satisfaction de la clientèle, les investissements soutenus dans notre réseau de magasins, les gains d'efficacité, le déploiement du commerce électronique, et le développement de nos employés.

En conclusion, je tiens à remercier et à féliciter tous nos employés, nos marchands et mes collègues de la direction pour leur travail acharné et leur contribution à notre réussite. Merci également aux membres du conseil d'administration pour leur appui à nos projets stratégiques et leurs sages conseils. Et bien sûr merci à nos actionnaires pour leur confiance.



Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Nous poursuivons la mise en œuvre de notre plan de responsabilité d'entreprise 2016-2020. Réalisation notable à cet égard en 2017, la mise au point et l'implantation d'un *Cadre directeur d'approvisionnement responsable* et d'un *Code de conduite des fournisseurs pour un approvisionnement responsable*, qui sont venus s'ajouter à nos politiques existantes en matière d'achat local et d'approvisionnement durable. Le premier s'applique immédiatement à nos activités alimentaires chez METRO, et sera étendu aux autres secteurs graduellement. Le second est entré en vigueur à l'échelle de toute l'organisation et s'applique à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Ces nouveaux outils sont inspirés de quatre grands principes qui nous sont chers : l'éthique commerciale, le respect des travailleurs et la contribution au développement économique, la protection de l'environnement et le respect de la santé et du bien-être animal.

Dans la même veine, nous avons poursuivi l'implantation de notre programme d'achat local. Au Québec, où le programme a été lancé en 2013, il est présentement en place dans 11 régions, avec 175 fournisseurs et plus de 1 000 produits. En Ontario, nous en sommes à 3 régions, 50 fournisseurs et 220 produits.

METRO a accru la portée de ses programmes de récupération de nourriture, Récupartage au Québec et *One More Bite* en Ontario. Au Québec, ce sont quelque 1 679 tonnes métriques (dont 691 tonnes de viande) qui ont été récupérées et distribuées à plus de 1 200 organismes bénéficiaires, grâce à notre collaboration avec plusieurs banques alimentaires.

Le programme Croque Santé en était à sa 5^e édition en 2017 et il se poursuivra en 2018. Il a pour objectif d'encourager les élèves des écoles du Québec et de l'Ontario à augmenter leur consommation de fruits et de légumes de même qu'à continuer de soutenir l'engagement de nos marchands dans leurs communautés.

Au début de l'exercice, le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ) a reconnu la qualité de notre programme de récupération des matières organiques en remettant à METRO le prix Projet vert ICI lors de la 7^e édition du Gala Envirolys. Ce programme a permis de récupérer en 2016 plus de 19 000 tonnes de matières organiques en provenance des magasins Metro, Super C et Food Basics, qui ont soit été redonnées à des banques alimentaires, valorisées sous forme de compost ou envoyées à la biométhanisation.

Encore une fois, nos employés ont fait preuve d'une grande générosité lors de la campagne annuelle au bénéfice de Centraide. Nous avons enregistré une contribution record de 887 460 \$ pour le Grand Montréal et de 1 376 722 \$ à l'échelle du Québec. Pour une deuxième année consécutive, METRO a reçu le prix « Solidaires Coup de cœur - Appui Global » de Centraide.

Nous avons par ailleurs donné 135 000 \$ par le biais du programme de dons des employés de METRO en Ontario, *Metro Full Plate Program*, qui apporte son soutien à quatre organismes dans le secteur de la sécurité alimentaire et du mieux-être.

Au printemps 2017, nous avons mené une collecte de fonds auprès de nos clients et de nos employés des supermarchés Metro, Metro Plus et Super C, afin de venir en aide aux victimes d'inondations majeures qui ont touché plus de 140 municipalités du Québec. Une somme de plus de 516 000 \$ a été recueillie et remise à la Croix-Rouge. Une autre campagne, que nous avons menée auprès des clients de la bannière Super C, a permis de remettre 279 000 \$ à l'organisation MIRA.

En Ontario, METRO s'est associée à nouveau cette année à *The Grocery Foundation* pour la campagne *Toonies for Tummies*. Une somme de 582 833 \$ a été recueillie auprès de nos clients et de nos employés de nos magasins Metro et Food Basics.

Pour en apprendre davantage sur les orientations et les réalisations de METRO en matière de responsabilité d'entreprise, veuillez consulter la documentation disponible à metro.ca/responsabilite.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



**RAPPORT DE GESTION ET
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2017

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Aperçu général	11
Objectif, mission et stratégie	11
Principaux indicateurs de performance	12
Principales réalisations au cours de l'exercice 2017	12
Événements postérieurs à la date de clôture	14
Information annuelle choisie	15
Perspectives	16
Résultats d'exploitation	17
Résumé des résultats trimestriels	18
Situation de trésorerie	19
Situation financière	20
Sources de financement	22
Obligations contractuelles	23
Transactions entre parties liées	23
Quatrième trimestre	23
Instruments financiers dérivés	24
Nouvelles méthodes comptables	25
Informations prospectives	26
Mesures non conformes aux IFRS	26
Contrôles et procédures	26
Jugements et estimations significatifs	27
Gestion des risques	28
Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	32
Rapport des auditeurs indépendants	33
États financiers annuels consolidés	35

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats consolidés de METRO INC. pour l'exercice financier clos le 30 septembre 2017 et doit être lu en parallèle avec les états financiers annuels consolidés et les notes afférentes au 30 septembre 2017. La présente analyse tient compte des informations en date du 24 novembre 2017 à moins d'indication contraire. Des renseignements complémentaires sont également disponibles sur le site SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com, dont la notice annuelle et les lettres d'attestation pour l'exercice 2017.

APERÇU GÉNÉRAL

La Société est un chef de file dans l'industrie alimentaire et pharmaceutique au Québec et en Ontario.

La Société exploite, à titre de détaillant ou de distributeur, différentes bannières alimentaires dans les segments de supermarchés et de marchés d'escompte. Les bannières Metro et Metro Plus, qui comptent 335 supermarchés, visent à satisfaire les consommateurs désireux de trouver du service, de la variété, de la fraîcheur et de la qualité. Les marchés d'escompte Super C et Food Basics, au nombre de 226, offrent aux consommateurs soucieux à la fois d'économie et de qualité, des produits à bas prix. La bannière Adonis, qui compte actuellement 11 magasins, est quant à elle spécialisée dans les produits frais et les aliments méditerranéens et du Moyen-Orient. La majorité de ces magasins appartiennent à la Société ou à des entités structurées et leurs états financiers sont consolidés avec ceux de la Société. Un bon nombre de Metro et Metro Plus appartiennent à des marchands indépendants liés à la Société soit par des baux ou des contrats d'affiliation. Les approvisionnements à ces magasins font partie de notre chiffre d'affaires. La Société agit également comme distributeur en offrant, à des commerces d'alimentation de proximité, des bannières répondant à leur milieu et à leur clientèle. Leurs approvisionnements sont inclus dans le chiffre d'affaires de la Société. La Société exploite aussi l'entreprise Première Moisson, spécialisée dans la boulangerie, pâtisserie, charcuterie et autres mets élaborés selon une approche artisanale et respectueuse des grandes traditions. Elle vend ses produits aux magasins de la Société, à des chaînes de restauration, de distribution et directement aux consommateurs par l'entremise de 26 magasins. De plus, avec MissFresh, la Société est bien positionnée dans un marché en croissance, la vente en ligne de repas prêts-à-cuisiner livrés à domicile ou en magasin dans une boîte et des emballages recyclables qui préservent toute la fraîcheur des aliments.

La Société agit également à titre de franchiseur et de distributeur pour 183 pharmacies franchisées Brunet Plus, Brunet, Brunet Clinique et Clini Plus appartenant à des pharmaciens indépendants. La Société exploite aussi 73 pharmacies sous les bannières Metro Pharmacy et Drug Basics, et leurs chiffres d'affaires font partie de celui de la Société. Notre chiffre d'affaires inclut également les approvisionnements faits à des pharmacies non franchisées ainsi qu'à différents centres de santé.

OBJECTIF, MISSION ET STRATÉGIE

L'objectif de la Société est d'offrir la meilleure expérience client dans chacune de nos bannières.

Notre mission est de dépasser les attentes de nos clients tous les jours pour gagner leur fidélité à long terme.

Notre stratégie d'affaires est basée sur quatre piliers : focus client, meilleure équipe, exécution et efficacité.

Nous positionnons le client au centre de toutes nos décisions. La convivialité du service, l'expérience de magasinage agréable et efficace, la qualité de nos produits ainsi que les prix compétitifs sont nos priorités dans nos supermarchés et nos marchés d'escompte.

La meilleure équipe est composée de leaders qui ont à coeur les intérêts de la Société. Des plans de développement, d'avancement et de relève des employés en assurent la continuité.

L'exécution et l'efficacité passent par l'établissement de normes d'exploitation élevées dans l'ensemble de nos activités, une culture d'entreprise axée sur les résultats, une implication de tous nos employés et le suivi de nos performances afin de pouvoir réagir promptement.

L'assise de notre stratégie d'affaires demeure la responsabilité d'entreprise. Nos actions visent à amener une croissance profitable pour tous : employés, actionnaires, partenaires d'affaires et les communautés que nous desservons.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nous évaluons la performance globale de la Société à l'aide des principaux indicateurs suivants :

- chiffre d'affaires :
 - croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables;
 - valeur monétaire du panier moyen (transaction moyenne par client) et nombre de transactions;
 - chiffre d'affaires hebdomadaire moyen;
 - chiffre d'affaires hebdomadaire moyen par pied carré;
 - pourcentage du chiffre d'affaires réalisé avec les clients membres des programmes de fidélisation;
 - part de marché;
 - satisfaction de la clientèle;
- pourcentage de marge brute;
- chiffre d'affaires par heure travaillée par magasin pour évaluer la productivité;
- pourcentage du bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée par rapport au chiffre d'affaires;
- pourcentage du bénéfice net par rapport au chiffre d'affaires;
- croissance du bénéfice net par action;
- rendement des capitaux propres;
- investissements dans le réseau de détail :
 - valeur monétaire et nature des investissements dans les magasins;
 - nombre de magasins;
 - superficie moyenne par magasin;
 - superficie totale des magasins.

PRINCIPALES RÉALISATIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2017

Notre chiffre d'affaires a augmenté de 3,0 % en 2017 comparativement à celui de 2016. Le bénéfice net a augmenté de 3,8 % et le bénéfice net dilué par action de 7,5 % comparativement à ceux de 2016. L'exercice 2017 comptait 53 semaines, soit une de plus que l'exercice 2016. Cette semaine supplémentaire a eu un impact de 258,4 millions \$ sur notre chiffre d'affaires et de 0,05 \$ sur notre bénéfice net dilué par action. Nos stratégies orientées sur la satisfaction de la clientèle et nos investissements soutenus dans notre réseau de détail nous ont permis d'augmenter notre chiffre d'affaires dans un marché très concurrentiel. Nous avons réalisé plusieurs projets au cours de l'exercice dont voici les principaux :

- Nous avons poursuivi, avec nos détaillants, notre plan d'investissement dans nos magasins avec des projets totalisant 305 millions \$. Au Québec nous avons ouvert un nouveau Super C, converti trois magasins Metro en Super C, relocalisé trois magasins et réalisé des rénovations majeures dans 17 autres magasins. En Ontario nous avons été également très actifs avec l'ouverture de deux nouveaux magasins Metro, quatre nouveaux Food Basics, en plus de compléter des rénovations majeures dans 21 autres magasins.
- Notre service d'épicerie en ligne, lancé dans la région de Montréal en octobre 2016 dans trois magasins, a continué à être déployé à travers la province. Depuis octobre 2017 tout le grand Montréal, incluant la rive-sud et la rive-nord, et la région de Québec sont desservis par le service en ligne. Le service sera disponible pour 60 % de la population du Québec d'ici la fin de l'année 2017 avec l'ajout d'autres régions, toujours avec la promesse de fraîcheur garantie. Nous en prévoyons le déploiement en Ontario au cours de l'exercice 2019. En mai dernier, METRO a été reconnue pour son projet de commerce en ligne en remportant le grand prix OCTAS, organisé par l'Association des technologies de l'information du Québec, dans la catégorie Grande Entreprise. Ce concours reconnaît les projets pour leur créativité, leur dynamisme et leur contribution à la croissance de l'information et des technologies numériques.
- La bannière Metro a continué de travailler sur une offre de produits toujours plus pertinente pour ses consommateurs, de même que sur la personnalisation de ses offres. Dans un marché qui converge de plus en plus vers le numérique, les membres *metro&moi* peuvent maintenant bénéficier d'une application toujours plus conviviale avec les coupons et les chèques récompenses maintenant disponibles sur leur mobile.
- Toujours à la recherche de nouvelles façons pour mieux servir leur clientèle, Super C et Food Basics ont saisi l'opportunité d'être les deux premières bannières d'escompte à se doter d'une application mobile. Cette application offre la possibilité de parcourir la circulaire, visionner les spéciaux de la semaine, avoir accès à de multiples coupons fournisseurs exclusifs et localiser le magasin le plus proche.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

- Après la mise en vente de bière l'an dernier dans certains magasins d'alimentation Metro et Food Basics en Ontario, le vin est venu s'ajouter cette année. Nous sommes toujours à l'affût de mieux répondre aux besoins de notre clientèle.
- Trois magasins Marché Richelieu ont fait l'objet d'un agrandissement ou d'une rénovation. Le nouveau concept propose une nouvelle ambiance au design moderne et une plus grande variété de produits dans tous les départements et un espace plus grand réservé aux bières locales.
- Le programme d'achat local a continué sa progression avec maintenant 11 régions au Québec et trois régions en Ontario. Il y a maintenant au total pour les deux provinces 225 fournisseurs participants. L'achat local des aliments aide à construire un système agroalimentaire robuste et aide également à la croissance de notre économie en créant de bons emplois.
- Nos marques privées ont remporté 22 distinctions, reconnaissant la qualité, l'originalité et l'innovation de nos produits *Selection* et *Irresistibles*. Parmi celles-ci, mentionnons notre vin français Hémisphère, élu l'un des meilleurs vins de marque privée au monde en termes de goût et de design par *The Private Label Manufacturers Association (PLMA)*.
- La bannière Brunet a poursuivi son développement avec l'ouverture de trois nouveaux établissements. Notre division pharmaceutique McMahon a obtenu un contrat exclusif pour la distribution de médicaments dans tous les établissements de santé publics de la Montérégie, des Laurentides-Lanaudière, de l'Outaouais et de l'Abitibi. Ces deux dernières régions constituent une nouvelle clientèle pour McMahon.
- Nous avons annoncé en avril dernier le rachat de la participation minoritaire des trois fondateurs de Groupe Adonis et de Groupe Phoenicia à la fin de l'exercice 2017, ceux-ci ayant décidé de prendre leur retraite. Ceci met fin à un partenariat très réussi pour les deux parties. La succession à la tête de Groupe Adonis et de Groupe Phoenicia a été planifiée de longue date avec les fondateurs afin d'assurer la continuité au sein des entreprises, tant pour les employés que pour les clients.
- Première Moisson a introduit une nouvelle gamme de produits exclusive à Metro, Collection Première Moisson, lancée en septembre 2017. Nous avons également procédé à l'ouverture d'un nouveau magasin à Ville St-Laurent en octobre 2016.
- Nous avons annoncé le 1^{er} août l'acquisition d'une participation majoritaire dans la toute jeune compagnie MissFresh Inc., spécialisée dans la vente en ligne et la livraison à domicile de repas prêts-à-cuisiner. METRO se positionne ainsi dans un marché en forte croissance et poursuit ses efforts afin de répondre à l'ensemble des besoins de sa clientèle.
- Jugeant que le marché était favorable, nous avons émis le 27 février 2017, en placement privé, des billets non garantis de premier rang Série E au taux variable des acceptations bancaires majoré de 57 points de base (0,57 %) pour une valeur de 400,0 millions \$. Le produit de cette émission a été utilisé pour rembourser notre facilité de crédit rotative.
- Nous avons poursuivi notre programme de rachat d'actions sur le marché avec plus de sept millions d'actions rachetées au cours de l'exercice. La Société n'a pas renouvelé son programme de rachat d'action dans le cours normal de ses activités.
- Sensible aux différents enjeux de société, METRO est régulièrement présente pour faire des dons et aider à la collecte de fonds notamment pour Centraide, La Croix-Rouge, MIRA, le Grand Sapin de Sainte-Justine, en Ontario par le biais de *Metro Full Plate Program* et *Toonies for Tummies*. METRO a reçu pour la 2^e année consécutive le prix « Solidaires Coup de cœur- appui Global » décerné par Centraide. De plus, afin d'aller plus loin dans son implication dans la communauté, METRO s'est associée à l'organisme Regroupement partage pour la réalisation du projet Cultiver l'espoir : la culture de légumes biologiques sur cinq hectares de terres agricoles non-exploitées de l'ouest de l'île, prêtés par la ville de Montréal. METRO s'est engagée à vendre la moitié de la production de carottes bio dans ses magasins Metro et Super C, afin de soutenir l'autofinancement du projet, et ainsi permettre à Regroupement partage de distribuer gratuitement l'autre moitié des légumes récoltés à des banques alimentaires, telles que Mission Bon Accueil, Moisson Montréal et Jeunesse au Soleil. METRO est heureuse d'assurer ainsi une source de revenu garanti pour assoir la pérennité du programme et de soutenir l'approvisionnement durable des organismes en sécurité alimentaire.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

- METRO s'est vu remettre le 21 novembre 2016, le prix Projet vert ICI à la 7e édition du Gala Envirolys, organisé par le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEIQ). Ce projet récompense une institution, un commerce ou une industrie (ICI) dont l'activité n'est pas directement liée au secteur de l'environnement, mais qui participe à la protection de l'environnement par la mise en place d'un projet novateur dans une perspective de développement durable en lien avec sa mission. METRO a présenté le programme de récupération des matières organiques pour l'ensemble des bannières du Québec (Metro et Super C) et de l'Ontario (Metro et Food Basics). Ce programme a permis de récupérer un total de plus de 19 000 tonnes de matières organiques en 2016.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 2 octobre 2017, la Société et Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. (« PJC ») ont annoncé qu'ils avaient conclu une entente de regroupement définitive aux termes de laquelle la Société fera l'acquisition de toutes les actions à droit de vote subalterne catégorie A en circulation de PJC et de toutes les actions catégorie B en circulation de PJC (collectivement les « actions PJC ») au prix de 24,50 \$ par action PJC (le « prix d'acquisition »), représentant environ 4 500,0 millions \$, sous réserve de l'accomplissement des conditions usuelles de clôture, y compris l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires de PJC (l'« acquisition »). Selon les modalités de l'acquisition, les actionnaires de Le Groupe Jean Coutu (les « actionnaires PJC ») toucheront une contrepartie globale composée de 75 % en espèces et de 25 % en actions ordinaires de la Société. Les actionnaires PJC ont approuvé la transaction le 29 novembre 2017.

Pour financer la composante en espèces du prix d'acquisition, la Société disposait au moment de l'annonce de facilités de crédit entièrement garanties par la Banque de Montréal, la Banque canadienne impériale de commerce et la Banque nationale du Canada. Ces facilités consistaient en une facilité de crédit à terme de 500,0 millions \$ (constituée d'une tranche A d'un capital de 100,0 millions \$ échéant dans 3 ans, d'une tranche B d'un capital de 150,0 millions \$ échéant dans 4 ans et d'une tranche C d'un capital de 250,0 millions \$ échéant dans 5 ans), d'un prêt relais d'un montant de 250,0 millions \$ pour un mois, d'une facilité à terme relative à la vente d'actifs d'un montant de 1 500,0 millions \$ et d'une facilité à terme d'un capital de 1 200,0 millions \$ échéant dans un an.

La Société a complété la vente de la majorité de son placement dans Alimentation Couche-Tard inc. le 13 octobre 2017 et le 17 octobre 2017. Suite à cette vente, la Société a mis fin à la facilité à terme relative à la vente d'actifs au montant de 1 500,0 millions \$ et prévoit⁽²⁾ utiliser le produit de cette vente pour financer en partie l'acquisition.

Le 4 décembre 2017, la Société a émis en placement privé, des billets non garantis de premier rang Série F, à un taux nominal fixe de 2,68 % échéant en 2022, d'un capital total de 300,0 millions \$; des billets non garantis de premier rang Série G, à un taux nominal fixe de 3,39 % échéant en 2027, d'un capital total de 450,0 millions \$; et des billets non garantis de premier rang Série H, à un taux nominal fixe de 4,27 % échéant en 2047, d'un capital total de 450,0 millions \$. Suite à ces émissions, la Société a mis fin à la facilité à terme au montant de 1 200,0 millions \$ et prévoit⁽²⁾ utiliser le produit de ces émissions pour financer en partie l'acquisition.

La Société a révisé les modalités de la facilité de crédit à terme de 500,0 millions \$ qui est maintenant constituée d'une tranche A d'un capital de 100,0 millions \$ échéant dans 1 an, d'une tranche B d'un capital de 200,0 millions \$ échéant dans 2 ans et d'une tranche C d'un capital de 200,0 millions \$ échéant dans 3 ans.

La Société a également annoncé le 11 octobre 2017, un investissement prévu de 400,0 millions \$⁽²⁾ sur six ans dans son réseau de distribution en Ontario. La Société modernisera ses opérations à Toronto entre 2018 et 2023 en construisant un nouveau centre de distribution pour les produits frais ainsi qu'un nouveau centre de distribution pour les produits surgelés.

En octobre 2017, le Bureau de la concurrence du Canada a débuté une enquête relativement à la fourniture de pain commercial impliquant certains fournisseurs et détaillants canadiens dont la Société. La Société collabore pleinement avec les autorités. Puisque l'enquête en est à ses débuts, la Société n'est pas en mesure de déterminer quelles autres actions, le cas échéant, le Bureau de la concurrence pourrait entreprendre ou les conséquences potentielles que l'enquête pourrait avoir sur la Société. Toutefois, en se basant sur une information disponible très limitée, la Société ne croit pas que cette enquête aura un impact négatif important sur les activités, les résultats d'opération ou la situation financière de la Société.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

	2017	2016	Variation	2015	Variation
<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	<i>(53 semaines)</i>	<i>(52 semaines)</i>	<i>%</i>	<i>(52 semaines)</i>	<i>%</i>
Chiffre d'affaires	13 175,3	12 787,9	3,0	12 223,8	4,6
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	591,7	571,5	3,5	506,1	12,9
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	16,7	14,7	13,6	13,2	11,4
Bénéfice net	608,4	586,2	3,8	519,3	12,9
Bénéfice net par action de base	2,59	2,41	7,5	2,03	18,7
Bénéfice net dilué par action	2,57	2,39	7,5	2,01	18,9
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	608,4	586,2	3,8	523,6	12,0
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	2,57	2,39	7,5	2,03	17,7
Rendement des capitaux propres (%)	21,7	21,9	—	19,4	—
Dividendes par action <i>(en dollars)</i>	0,6275	0,5367	16,9	0,4500	19,3
Total de l'actif	6 050,7	5 606,1	7,9	5 387,1	4,1
Parties courante et non courante de la dette	1 454,5	1 246,5	16,7	1 161,6	7,3

Le chiffre d'affaires a été de 13 175,3 millions \$ en 2017, soit une hausse de 3,0 % comparativement à celui de 2016. Le chiffre d'affaires de 2016 a été de 12 787,9 millions \$ comparativement à 12 223,8 millions \$ en 2015, en hausse de 4,6 %. L'exercice 2017 a été de 53 semaines, soit une semaine de plus qu'en 2016. En excluant cette semaine supplémentaire, le chiffre d'affaires a été en hausse de 1,0 %. En 2017, le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 0,3 %. En 2016, le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 3,7 %.

Le bénéfice net de 2017 a été de 608,4 millions \$, en hausse de 3,8 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net dilué par action de 2017 a été de 2,57 \$, en hausse de 7,5 % par rapport à celui de l'exercice précédent. L'exercice 2017 a été de 53 semaines, soit une semaine de plus qu'en 2016. En excluant les résultats de la 53^e semaine et les frais d'honoraires professionnels de 2,5 millions \$ avant impôts liés au projet d'acquisition de Le Groupe Jean Coutu ainsi qu'au projet de modernisation de notre réseau de distribution en Ontario, le bénéfice net aurait été en hausse de 2,0 % et le bénéfice net dilué par action en hausse de 5,4 %. Le bénéfice net de 2016 a été de 586,2 millions \$ comparativement à 519,3 millions \$ en 2015, soit une hausse de 12,9 %. Le bénéfice net dilué par action de 2016 s'est élevé à 2,39 \$ par rapport à 2,01 \$ en 2015, soit une hausse de 18,9 %.

En 2015, nous avons enregistré un élément non récurrent soit des frais de 4,3 millions \$ après impôts pour le remboursement anticipé de nos billets Série A. En excluant cet élément non récurrent, le bénéfice net de 2016 a été en hausse de 12,0 % comparativement au bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 523,6 millions \$ en 2015 et le bénéfice net dilué par action en hausse de 17,7 % comparativement au bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 2,03 \$ en 2015.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

PERSPECTIVES⁽²⁾

L'année 2018 sera marquée par le démarrage du regroupement des activités du Groupe Jean Coutu et de McMahon, et ce, dès que la transaction aura été approuvée par les autorités réglementaires. Nous poursuivrons nos investissements dans notre réseau de détail, en plus de débiter le projet de modernisation de nos centres de distribution en Ontario.

En Ontario, le salaire minimum augmentera de plus de 20 % en janvier 2018. Pour METRO, l'impact sera d'environ 35 millions \$⁽²⁾ pour l'exercice financier 2018. Dans le contexte de marché actuel, caractérisé par une faible inflation du panier d'épicerie et une forte concurrence, cette importante augmentation de nos coûts d'exploitation posera un défi de taille mais nous déploierons tous les efforts pour en minimiser l'impact.

Nous continuerons de travailler à concrétiser notre vision d'offrir la meilleure expérience client dans chacune de nos bannières. Cette vision est soutenue par nos priorités stratégiques : la satisfaction de la clientèle, les investissements soutenus dans notre réseau de magasins, les gains d'efficacité, le déploiement du commerce électronique, et le développement de nos employés.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2017 a atteint 13 175,3 millions \$ par rapport à 12 787,9 millions \$ pour l'exercice 2016, soit une hausse de 3,0 %. En excluant la 53^e semaine de l'exercice 2017, l'augmentation du chiffre d'affaires est de 1,0 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 0,3 %.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts, l'amortissement et les résultats liés à notre participation dans une entreprise associée.

Pour l'exercice 2017, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée a été de 966,4 millions \$ ou 7,3 % du chiffre d'affaires comparativement à 931,3 millions \$ ou 7,3 % du chiffre d'affaires pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 3,8 %.

Notre taux de marge brute pour l'exercice 2017 a été de 19,7 % tout comme en 2016. Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires de 12,4 % a également été stable par rapport à 2016, témoignant d'un contrôle continu des dépenses.

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

La dépense d'amortissement pour l'exercice 2017 a été de 194,2 millions \$ comparativement à 182,8 millions \$ pour l'exercice 2016.

Pour l'exercice 2017, les frais financiers nets ont été de 63,9 millions \$ comparativement à 61,4 millions \$ en 2016.

QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Pour l'exercice 2017, notre quote-part dans les résultats d'Alimentation Couche-Tard a été de 93,5 millions \$ comparativement à 91,1 millions \$ en 2016.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice 2017, la charge d'impôts a été de 193,4 millions \$ comparativement à 192,0 millions \$ en 2016 avec des taux d'imposition effectifs de 24,1 % et 24,7 % respectivement.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net pour l'exercice 2017 a été de 608,4 millions \$ comparativement à 586,2 millions \$ pour l'exercice 2016, soit une hausse de 3,8 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 2,57 \$ par rapport à 2,39 \$ l'an passé, en hausse de 7,5 %. En excluant les résultats de la 53^e semaine et les frais d'honoraires professionnels de 2,5 millions \$ avant impôts reliés au projet d'acquisition de Le Groupe Jean Coutu ainsi qu'au projet de modernisation de notre réseau de distribution en Ontario, le bénéfice net aurait été en hausse de 2,0 % et le bénéfice net dilué par action aurait été en hausse de 5,4 %.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	2017	2016	Variation (%)
Chiffre d'affaires			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	2 971,3	2 961,6	0,3
2 ^e trim. ⁽³⁾	2 902,4	2 882,0	0,7
3 ^e trim. ⁽⁴⁾	4 073,2	4 015,4	1,4
4 ^e trim. ⁽⁵⁾	3 228,4	2 928,9	10,2
Exercice	13 175,3	12 787,9	3,0
Bénéfice net			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	138,1	139,8	(1,2)
2 ^e trim. ⁽³⁾	132,4	124,9	6,0
3 ^e trim. ⁽⁴⁾	183,0	176,5	3,7
4 ^e trim. ⁽⁵⁾	154,9	145,0	6,8
Exercice	608,4	586,2	3,8
Bénéfice net dilué par action <i>(en dollars)</i>			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	0,58	0,56	3,6
2 ^e trim. ⁽³⁾	0,56	0,51	9,8
3 ^e trim. ⁽⁴⁾	0,78	0,72	8,3
4 ^e trim. ⁽⁵⁾	0,66	0,60	10,0
Exercice	2,57	2,39	7,5

⁽³⁾ 12 semaines

⁽⁴⁾ 16 semaines

⁽⁵⁾ 13 semaines pour 2017 et 12 semaines pour 2016

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de 2017 a atteint 2 971,3 millions \$ comparativement à 2 961,6 millions \$ au premier trimestre de 2016, une hausse de 0,3 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 0,7 % (2,8 % au même trimestre de 2016). Notre panier alimentaire a connu une déflation de 1,0 % comparativement à une inflation de 2,8 % en 2016, expliquant en grande partie la progression plus faible de notre chiffre d'affaires. Certains autres facteurs ont affecté également nos ventes à la baisse notamment notre décision de ne pas renouveler un contrat d'approvisionnement en distribution pharmaceutique pour un réseau d'hôpitaux et la fermeture pour conversion de magasins Metro non-compensée au premier trimestre par les ventes des nouveaux magasins d'escompte.

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2017 a atteint 2 902,4 millions \$ comparativement à 2 882,0 millions \$ au deuxième trimestre de 2016, une hausse de 0,7 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 0,3 % (5,0 % au même trimestre de 2016). Notre panier alimentaire a subi une déflation plus importante que celle du trimestre précédent, soit environ 2,0 % (inflation de 3,0 % en 2016), expliquant largement la progression modeste de notre chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre de 2017 a atteint 4 073,2 millions \$ comparativement à 4 015,4 millions \$ au troisième trimestre de 2016, une hausse de 1,4 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a baissé légèrement de 0,2 % comparativement à une augmentation de 3,9 % au même trimestre de 2016. Notre panier alimentaire a continué de subir une déflation d'environ 1 % (inflation de 1,5 % en 2016), expliquant largement la progression modérée de notre chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2017 a atteint 3 228,4 millions \$ comparativement à 2 928,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2016, une hausse de 10,2 %. En excluant la 13^e semaine du trimestre de 2017, l'augmentation du chiffre d'affaires est de 1,4 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 0,4 % comparativement à une augmentation de 2,8 % au quatrième trimestre de 2016. Notre panier alimentaire a connu une légère inflation d'environ 0,3 %, comparativement à une déflation aux trois trimestres précédents.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2017 a été de 138,1 millions \$ comparativement à 139,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2016, soit une baisse de 1,2 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,58 \$ par rapport à 0,56 \$ en 2016, en hausse de 3,6 %. La diminution de notre bénéfice net est attribuable à une baisse de 6,7 millions \$ de notre quote-part dans les résultats d'une entreprise associée (Alimentation Couche-Tard).

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 2017 a été de 132,4 millions \$ comparativement à 124,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2016, soit une hausse de 6,0 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,56 \$ par rapport à 0,51 \$ en 2016, en hausse de 9,8 %.

Le bénéfice net du troisième trimestre de l'exercice 2017 a été de 183,0 millions \$ comparativement à 176,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2016, soit une hausse de 3,7 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,78 \$ par rapport à 0,72 \$ en 2016, en hausse de 8,3 %.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2017 a été de 154,9 millions \$ comparativement à 145,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2016, soit une hausse de 6,8 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,66 \$ par rapport à 0,60 \$ en 2016, en hausse de 10,0 %. En excluant les résultats de la 13^e semaine et les frais d'honoraires professionnels de 2,5 millions \$ avant impôts reliés au projet d'acquisition de Le Groupe Jean Coutu ainsi qu'au projet de modernisation de notre réseau de distribution en Ontario, le bénéfice net aurait été similaire à celui de 2016 et le bénéfice net dilué par action en hausse de 1,7 %.

SITUATION DE TRÉSORERIE

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 696,2 millions \$ pour l'exercice 2017 comparativement à 707,4 millions \$ pour l'exercice 2016. Cet écart s'explique principalement par la hausse des impôts à payer.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 333,0 millions \$ pour l'exercice 2017 comparativement à 328,3 millions \$ en 2016. Cet écart s'explique par des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles supérieures de 55,3 millions \$ en 2017 et des acquisitions d'entreprises de 35,0 millions \$ en 2016.

Au cours de l'exercice 2017, nous avons procédé, avec les détaillants, à l'ouverture de 10 nouveaux magasins ainsi qu'à des agrandissements et des rénovations majeures dans 45 magasins, pour une augmentation nette de 236 300 pieds carrés ou 1,2 % de notre réseau de détail.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour l'exercice de 2017, nous avons utilisé des fonds de 241,8 millions \$ comparativement à 373,1 millions \$ en 2016. Cet écart s'explique d'une part par une augmentation nette de la dette plus élevée de 121,0 millions \$ en 2017 comparativement à 2016. En 2017, nous avons eu une augmentation de 737,7 millions \$ et un remboursement de 537,0 millions \$ de notre dette comparativement à une augmentation de 222,3 million \$ et un remboursement de 142,6 millions \$ en 2016. Cette augmentation et ce remboursement plus élevés en 2017 découlent de l'émission des billets non garantis de 400,0 millions \$. D'autre part, les rachats d'actions ont été inférieurs de 28,7 millions \$ en 2017 comparativement à 2016.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

SITUATION FINANCIÈRE

Nous n'anticipons⁽²⁾ aucun risque de liquidité et nous considérons notre situation financière à la fin de l'exercice 2017 comme étant très saine. Nous avons une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 600,0 millions \$. Notre pourcentage de dette non courante sur le total combiné de la dette non courante et des capitaux propres (dette non courante/capital total) était de 33,0 %.

Les principaux éléments de dette non courante à la fin de l'exercice 2017 se présentaient ainsi :

	Taux d'intérêt	Échéance	Solde (en millions de dollars)
Facilité de crédit rotative	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	3 novembre 2022	—
Billets de Série E	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	27 février 2020	400,0
Billets de Série C	Taux fixe de 3,20 %	1 ^{er} décembre 2021	300,0
Billets de Série B	Taux fixe de 5,97 %	15 octobre 2035	400,0
Billets de Série D	Taux fixe de 5,03 %	1 ^{er} décembre 2044	300,0

À la fin de l'exercice 2017, nous avons des contrats de change à terme afin de nous protéger des variations de taux de change sur nos achats futurs de biens et services en \$US.

Nos principaux ratios financiers se présentaient comme suit :

	Au 30 septembre 2017	Au 24 septembre 2016
Structure financière		
Dette non courante (en millions de dollars)	1 441,6	1 231,0
Capitaux propres (en millions de dollars)	2 923,9	2 693,2
Dette non courante/capital total (%)	33,0	31,4
	2017 (53 semaines)	2016 (52 semaines)
Résultats		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée/Frais financiers (fois)	15,1	15,2

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

CAPITAL-ACTIONS

<i>(en milliers)</i>	Actions ordinaires émises	
	2017	2016
Solde au début de l'exercice	234 511	242 285
Rachat d'actions	(7 433)	(8 477)
Exercice d'options d'achat d'actions	641	703
Solde à la fin de l'exercice	227 719	234 511
Solde aux 24 novembre 2017 et 25 novembre 2016	227 719	231 699

<i>(en milliers)</i>	Actions propres	
	2017	2016
Solde au début de l'exercice	665	743
Acquisitions	170	165
Remises en circulation	(256)	(243)
Solde à la fin de l'exercice	579	665
Solde aux 24 novembre 2017 et 25 novembre 2016	519	665

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Au 24 novembre 2017	Au 30 septembre 2017	Au 24 septembre 2016
Options d'achat d'actions <i>(en milliers)</i>	3 180	3 180	3 483
Prix d'exercice <i>(en dollars)</i>	15,09 à 44,73	15,09 à 44,73	14,55 à 44,73
Prix d'exercice moyen pondéré <i>(en dollars)</i>	26,94	26,94	23,67

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT

	Au 24 novembre 2017	Au 30 septembre 2017	Au 24 septembre 2016
Unités d'actions au rendement <i>(en milliers)</i>	520	547	664

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Le programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités en vigueur entre le 12 septembre 2016 et le 11 septembre 2017, permettait à la Société de racheter jusqu'à concurrence de 12 000 000 de ses actions ordinaires. En vertu de ce programme, la Société a racheté 7 811 722 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 40,82 \$, pour une considération totale de 318,9 millions \$. La Société n'a pas renouvelé son programme de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités.

DIVIDENDES

Pour une 23^e année consécutive, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes trimestriels. Le dividende annuel a été en hausse de 16,9 % et s'est élevé à 0,6275 \$ par action comparativement à 0,5367 \$ en 2016 pour un montant total de 143,5 millions \$ en 2017 et de 127,1 millions \$ en 2016. Les dividendes versés en 2017 représentaient 24,5 % du bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 2016.

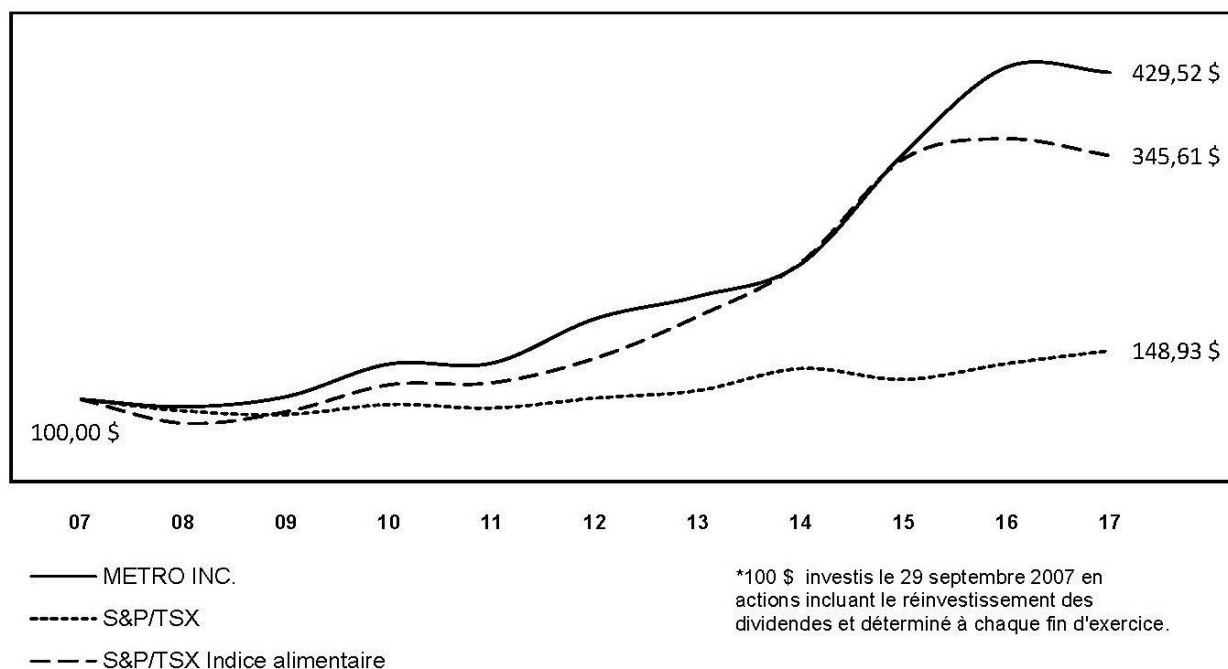
⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

OPÉRATIONS BOURSIÈRES

La valeur de l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 38,00 \$ à 47,41 \$ au cours de l'exercice 2017 (35,61 \$ à 48,19 \$ en 2016). Durant cette période, le nombre d'actions négociées à la Bourse de Toronto a été de 153,3 millions (144,4 millions en 2016). Le cours de clôture du vendredi 29 septembre 2017 était de 42,91 \$ comparativement à 44,09 \$ à la fin de l'exercice 2016. Depuis la fin de l'exercice, l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 39,55 \$ à 43,33 \$. Le cours de clôture du 24 novembre 2017 était de 40,27 \$. L'action de METRO a connu une croissance soutenue au cours des 10 dernières années, affichant une croissance supérieure à l'indice S&P/TSX et à l'indice sectoriel de l'industrie alimentaire canadienne.

RENDEMENT COMPARATIF DES ACTIONS SUR 10 ANS*



SOURCES DE FINANCEMENT

Nos activités opérationnelles ainsi que l'augmentation nette de notre dette ont permis de générer en 2017 des flux de trésorerie de 696,2 millions \$ et 200,7 millions \$ respectivement. Ces principales sources de flux de trésorerie ont servi à financer nos activités d'investissement, dont des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles de 368,9 millions \$, à procéder à des rachats d'actions au montant de 302,6 millions \$, à verser des dividendes de 143,5 millions \$ et à effectuer nos autres activités d'investissement et de financement.

Le 27 février 2017, la Société a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang Série E, à un taux d'intérêt variable correspondant au taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 57 points de base (0,57 %) établi trimestriellement, échéant le 27 février 2020 et d'un capital global de 400,0 millions \$. La Société a décidé d'affecter le produit de cette émission au remboursement de la facilité de crédit rotative dont le capital se situait à 450,0 millions \$, à un taux d'intérêt moyen pondéré de 1,90 %.

À la fin de l'exercice 2017, notre situation financière était composée principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 148,9 millions \$, d'une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 600,0 millions \$ échéant en 2022, de billets de Série E de 400,0 millions \$ échéant en 2020, de billets de Série C de 300,0 millions \$ échéant en 2021, de billets de Série B de 400,0 millions \$ échéant en 2035 et de billets de Série D de 300,0 millions \$ échéant en 2044.

Nous croyons⁽²⁾ que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles de l'an prochain seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités d'investissement courantes.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »
⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Paiements exigibles par exercice (capital et intérêts)

(en millions de dollars)	Facilité et emprunts	Billets	Obligations en vertu de contrats de location-financement	Obligations en vertu de contrats de service	Obligations en vertu de contrats de location simple	Obligations en vertu de baux et sous-baux ⁽⁶⁾	Total
2018	10,0	54,7	5,4	73,3	186,4	44,9	374,7
2019	3,4	54,7	4,9	61,2	170,5	44,0	338,7
2020	4,1	451,1	3,6	26,2	149,3	39,8	674,1
2021	1,6	48,6	2,1	3,9	131,9	35,9	224,0
2022	1,5	340,6	1,9	3,9	114,2	32,5	494,6
2023 et suivants	23,1	1 344,9	18,1	7,3	548,8	169,0	2 111,2
	43,7	2 294,6	36,0	175,8	1 301,1	366,1	4 217,3

⁽⁶⁾ La Société s'est engagée, par des baux s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2035, à louer des locaux qu'elle sous-loue à des clients, et ce, généralement aux mêmes conditions.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2017, nous avons approvisionné des supermarchés détenus par un membre du conseil d'administration (membre jusqu'au 24 janvier 2017) et nous avons payé des honoraires à Dunnhumby Canada Limitée, une coentreprise, pour l'analyse de nos ventes auprès de notre clientèle. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des affaires, elles ont été comptabilisées à la valeur d'échange et elles sont détaillées à la note 27 des états financiers consolidés.

QUATRIÈME TRIMESTRE

(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)	2017 (13 semaines)	2016 (12 semaines)	Variation %
Chiffre d'affaires	3 228,4	2 928,9	10,2
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	236,1	221,6	6,5
Bénéfice net	154,9	145,0	6,8
Bénéfice net dilué par action	0,66	0,60	10,0
Flux de trésorerie liés aux :			
Activités opérationnelles	236,8	224,0	—
Activités d'investissement	(112,0)	(94,9)	—
Activités de financement	(37,8)	(101,6)	—

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2017 a atteint 3 228,4 millions \$ comparativement à 2 928,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2016, une hausse de 10,2 %. En excluant la 13^e semaine du trimestre de 2017, l'augmentation du chiffre d'affaires est de 1,4 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 0,4 % comparativement à une augmentation de 2,8 % au quatrième trimestre l'an dernier. Notre panier alimentaire a connu une légère inflation d'environ 0,3 %, comparativement à une déflation aux trois trimestres précédents.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée (Alimentation Couche-Tard) du quatrième trimestre de 2017 a été de 236,1 millions \$ ou 7,3 % du chiffre d'affaires comparativement à 221,6 millions \$ ou 7,6 % du chiffre d'affaires pour le même trimestre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 6,5 %. Cette augmentation est attribuable principalement à la 13^e semaine.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Notre taux de marge brute pour le quatrième trimestre de 2017 a été de 19,6 % comparativement à 19,8 % pour le trimestre correspondant de 2016. Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 12,3 % au quatrième trimestre de 2017 comparativement à 12,2 % pour le quatrième trimestre de 2016.

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

La dépense d'amortissement pour le quatrième trimestre de 2017 a été de 46,0 millions \$ comparativement à 43,9 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2016.

Les frais financiers nets ont été de 15,5 millions \$ au quatrième trimestre de 2017 comparativement à 14,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2016.

QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Notre quote-part dans les résultats d'Alimentation Couche-Tard a été 27,5 millions \$ au quatrième trimestre de 2017 comparativement à 23,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2016.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 47,2 millions \$ au quatrième trimestre de 2017 avec un taux d'imposition effectif de 23,4 % comparativement à 42,5 millions \$ et 22,7 % au quatrième trimestre de 2016.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2017 a été de 154,9 millions \$ comparativement à 145,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2016, soit une hausse de 6,8 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,66 \$ par rapport à 0,60 \$ l'an passé, en hausse de 10,0 %. En excluant les résultats de la 13^e semaine et les frais d'honoraires professionnels de 2,5 millions \$ avant impôts reliés au projet d'acquisition de Le Groupe Jean Coutu ainsi qu'au projet de modernisation de notre réseau de distribution en Ontario, le bénéfice net aurait été similaire à l'année précédente et le bénéfice net dilué par action en hausse de 1,7 %.

SITUATION DE TRÉSORERIE

Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 236,8 millions \$ au quatrième trimestre de 2017 comparativement à 224,0 millions \$ pour la période correspondante de 2016.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 112,0 millions \$ au quatrième trimestre de 2017 comparativement à 94,9 millions \$ pour la période correspondante de 2016. Cet écart s'explique principalement par des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles plus élevées de 30,4 millions \$ en 2017 comparativement à 2016 et diminué par le produit de 13,0 millions \$ sur cession d'immobilisations en 2017.

Activités de financement

Au quatrième trimestre de 2017, les activités de financement ont nécessité des fonds de 37,8 millions \$ comparativement à 101,6 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2016. Cet écart s'explique principalement par des rachats d'actions de 71,7 millions \$ en 2016 alors qu'aucun rachat d'actions n'a été effectué en 2017.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société s'est dotée d'une politique de gestion des risques financiers, approuvée par son conseil d'administration en avril 2010, énonçant les lignes directrices sur l'utilisation des instruments financiers dérivés. Ces lignes directrices interdisent à la Société d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Au cours de l'exercice 2017, la Société a utilisé des instruments financiers dérivés tels que décrits aux notes 2 et 29 des états financiers consolidés.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES

PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

Instruments financiers

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » remplace l'IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ». Les principaux changements de cette nouvelle norme sont les suivants :

- une approche unique pour déterminer si les actifs financiers doivent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur;
- un nouveau modèle de comptabilité de couverture permettant aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre les risques auxquels une entité est exposée et ses activités de gestion des risques;
- un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes de crédit attendues.

L'IFRS 9 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, donc pour la Société à compter du 30 septembre 2018. Son application anticipée est permise, mais la Société n'a pas l'intention de s'en prévaloir. Ces modifications n'auront pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » remplace l'IAS 18 « Produits des activités ordinaires », l'IAS 11 « Contrats de construction » et les interprétations connexes. Selon l'IFRS 15, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens ou des services est transféré au client et non plus lorsque les risques et avantages importants lui sont transférés. Des informations supplémentaires doivent être divulguées par voie de notes aux états financiers. L'IFRS 15 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, donc pour la Société à compter du 30 septembre 2018. Son application anticipée est permise, mais la Société n'a pas l'intention de s'en prévaloir. La Société a effectué une évaluation préliminaire de l'incidence qu'aura l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés et considère que l'impact ne sera pas significatif.

Contrats de location

La norme IFRS 16 « Contrats de location » remplace l'IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations connexes. Selon l'IFRS 16, la plupart des contrats de location seront comptabilisés à l'état de la situation financière selon un modèle unique faisant disparaître la distinction actuelle entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur. L'IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, donc pour la Société à compter du 29 septembre 2019. Son application anticipée est permise à certaines conditions, mais la Société n'a pas l'intention de s'en prévaloir.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location simple conformément à l'IAS 17 (note 25), la Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 16 entraînera une incidence significative sur ses états financiers consolidés. La Société devra comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplaceront la charge liée aux contrats de location simple.

La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés. La Société n'a pas encore déterminé quelle méthode de transition elle utilisera.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport annuel, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « devoir », « prévoir », « poursuivre », « figurer », « croire », « anticiper », « estimer » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2018.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. L'arrivée d'un nouveau concurrent est un des exemples de ceux décrits à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport annuel qui pourraient influencer sur la réalisation de ces déclarations. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financières (IFRS), nous avons inclus certaines mesures du bénéfice non conformes aux IFRS. Ces mesures sont présentées à titre d'information seulement, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

BÉNÉFICE NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION AJUSTÉ

Le bénéfice net des activités poursuivies ajusté, le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net dilué par action ajusté sont des mesures du bénéfice excluant les éléments non récurrents. Il s'agit de mesures non conformes aux IFRS. Nous sommes d'avis que les lecteurs d'états financiers sont mieux informés des résultats de la période courante et de la période correspondante de l'exercice précédent en présentant les résultats sans les éléments non récurrents. Ainsi, les lecteurs d'états financiers sont en mesure de mieux évaluer la performance de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier de la Société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), tels que définis par le Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Ils sont assistés dans cette responsabilité par le comité de divulgation, lequel est composé de cadres dirigeants de la Société.

Sous leur supervision, une évaluation a été réalisée pour mesurer l'efficacité des CPCI et du CIIF. En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier de la Société ont conclu que les CPCI et le CIIF étaient efficaces à la fin de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Par conséquent, la conception des CPCI fournit une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société lui est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis, et que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

De plus, la conception du CIIF fournit une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

Notre rapport de gestion est fondé sur nos états financiers consolidés annuels, préparés conformément aux IFRS, et il est présenté en dollars canadiens, notre unité de mesure. La préparation des états financiers consolidés et des informations financières contenues dans le rapport de gestion nécessite que la direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont révisées à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

JUGEMENTS

Les jugements faits par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumés ci-après :

Consolidation d'entités structurées

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais le contrat de franchise lui donne le droit de contrôler les principales activités de ces magasins. Ses décisions ne se limitent pas à protéger ses marques de commerce. Elle conserve la majorité des bénéfices et des pertes de ces magasins. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans une fiducie créée à l'intention des participants au régime d'unités d'actions au rendement. Toutefois, en vertu d'une convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète ses actions, elle assume la variabilité au niveau des droits acquis et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour rencontrer ses obligations envers les bénéficiaires. Pour ces raisons, la Société consolide cette fiducie dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un tiers exploitant une usine exclusivement pour ses besoins et selon ses spécifications. Elle en assume tous les coûts. Pour ces raisons, la Société le consolide dans ses états financiers.

Participation dans une entreprise associée

Jusqu'au 13 octobre 2017, la Société détenait moins de 20 % des droits de vote d'une entreprise associée, mais un de ses représentants siégeait au conseil d'administration de cette entreprise et participait aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles. La direction a conclu qu'elle exerçait une influence notable sur cette entreprise associée et comptabilisait sa participation selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Les hypothèses concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 14 et 15 des états financiers consolidés annuels.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 24 des états financiers consolidés annuels.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le passif courant relatif aux participations ne donnant pas le contrôle correspond à une estimation du prix à payer qui est basé sur les résultats de l'exercice 2017 d'Adonis et de Phoenicia conformément aux ententes conclues entre les parties. Le passif non courant relatif aux participations ne donnant pas le contrôle correspond au prix à payer par la Société pour acheter la participation ne donnant pas le contrôle dans Première Moisson et MissFresh. Le prix à payer est basé principalement sur les bénéfices futurs prévus de ces entités à compter de la date où les options seront exerçables. Étant donné la source d'incertitude relative à l'estimation des bénéfices futurs, la Société a utilisé l'estimé qu'elle a jugé le plus probable à la fin de l'exercice et différentes autres hypothèses, dont le taux d'actualisation, le taux de croissance et les investissements en capital. Des informations supplémentaires sont présentées à la note 29 des états financiers consolidés annuels.

GESTION DES RISQUES

La direction identifie les principaux risques auxquels la Société est exposée. Elle détermine également les mesures adéquates afin de gérer ces risques de manière proactive. Les risques et les mesures de réduction des risques sont présentés de façon continue au comité d'audit et au conseil d'administration. Le service d'audit interne a le mandat d'auditer tous les risques d'affaires selon un plan triennal. Ainsi, à tous les trois ans, chaque secteur fait l'objet d'un audit pour s'assurer que des contrôles ont été mis en place afin de pallier les risques d'affaires liés à son domaine d'activité.

Dans le cours normal de nos opérations, nous sommes exposés à différents risques, dont les principaux sont décrits ci-après, qui pourraient avoir un impact significatif sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie. Pour contrer les principaux facteurs de risque, nous nous sommes dotés de stratégies propres à chacun.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Nous sommes exposés à des responsabilités potentielles et des frais possibles liés aux produits défectueux, à la salubrité des aliments, à la contamination et à la manutention des produits. De telles responsabilités pourraient provenir des activités de fabrication, de conditionnement et d'étiquetage, de conception, de préparation, d'entreposage, de distribution et de présentation de produits. Les produits alimentaires représentent la majeure partie de notre chiffre d'affaires, et nous pourrions être vulnérables dans l'éventualité d'une propagation importante de toxi-infection alimentaire ou d'une hausse des préoccupations liées à la santé publique en ce qui concerne certains produits alimentaires.

Pour pallier ces risques, nous appliquons des procédures et des contrôles de sécurité alimentaire très stricts à l'ensemble de la chaîne de distribution. Des programmes de formation continue offerts par *L'École des professionnels* Metro sont donnés aux employés. Nos principaux centres de distribution de viande sont accrédités *Hazard Analysis and Critical Control Point* (HACCP), soit la norme mondiale la plus élevée dans l'industrie. Nos systèmes nous permettent également de retracer, pour chaque produit de viande distribué par l'un de nos principaux centres de distribution, le magasin où il a été acheminé.

GESTION DE CRISE

Des événements hors de notre contrôle pourraient survenir et avoir une incidence significative sur nos opérations. Nous avons mis en place des plans de relève pour l'ensemble de nos activités. Ces plans prévoient, entre autres, plusieurs lieux physiques de relève en cas de désastre, des génératrices en cas de pannes d'électricité ainsi que des ordinateurs de relève de puissance équivalente aux ordinateurs utilisés par la Société. Un comité directeur supervise et révisé régulièrement tous nos plans de relève. Nous avons aussi développé un plan de contingence afin de minimiser l'impact d'une éventuelle pandémie.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

SYSTEMES INFORMATIQUES

Nous dépendons de différents systèmes informatiques qui sont nécessaires au déroulement de nos activités et nous pourrions avoir à faire face à certains risques en matière de sécurité, notamment de cyberattaques, pouvant nuire à la disponibilité et à l'intégrité de ces systèmes ou pouvant compromettre la confidentialité des données.

Dans le cours normal de nos activités, nous recueillons des renseignements de nature confidentielle relatifs à nos clients, fournisseurs, employés, partenaires et participants à nos programmes de fidélisation. Des données personnelles et confidentielles sont également recueillies auprès des clients faisant affaires avec notre filiale pharmaceutique. De plus, depuis le 25 octobre 2016, nous avons mis en ligne un site de commerce électronique qui représente un risque supplémentaire au niveau de la sécurité de nos systèmes. Nous sommes ainsi davantage exposés au risque de cyberattaques visant le vol de renseignements ou l'interruption de nos systèmes informatiques.

Une panne de nos systèmes pourrait avoir une incidence importante sur le bon fonctionnement de nos opérations alors qu'une cyberattaque ou qu'une intrusion dans nos systèmes pourrait faire en sorte que des personnes non-autorisées altèrent nos systèmes ou aient accès à des informations sensibles et confidentielles et les utilisent ou les endommagent. De telles situations pourraient aussi affecter des tiers qui fournissent des services essentiels pour nos opérations ou qui entreposent des informations de nature confidentielle. Ces événements auraient une incidence négative sur nos clients et partenaires qui pourraient résulter en des pertes financières, réduire notre avantage concurrentiel ou entacher notre réputation.

Afin de mitiger ces risques, la direction a pris des mesures de sécurité technologiques, dont un environnement de haute disponibilité pour tous ses systèmes critiques, et a mis en place des procédures et des contrôles en lien avec les différents systèmes concernés. Entre autres, en plus de la mise en place de contrôles robustes au niveau des accès aux systèmes, la Société engage une firme spécialisée pour qu'elle procède occasionnellement à des tests d'intrusion. De plus, nous avons mis en place un programme de sensibilisation et de formation en matière de sécurité de l'information pour nos nouveaux employés. Les tiers intégrés dans nos opérations ont été sélectionnés par l'équipe des systèmes d'information en tenant compte de leur expertise spécifique.

Aucun incident significatif relatif aux technologies n'est survenu au cours de l'exercice. Considérant l'évolution rapide des risques en matière de cybersécurité ainsi que la complexité des menaces, nous ne pouvons garantir que les mesures prises, par la Société et les tiers avec lesquels elle fait affaires, seront adéquates afin de prévenir à temps une cyberattaque. À cet égard, nous nous tenons informés des nouvelles tendances et pratiques en matière de sécurité de l'information afin d'entreprendre des actions proactives.

RELATIONS DE TRAVAIL

La majorité de nos employés des magasins et des centres de distribution sont syndiqués. La renégociation des conventions collectives peut entraîner des arrêts ou des ralentissements de travail qui pourraient impacter négativement la Société. Nous nous assurons de négocier des conventions collectives à des conditions nous permettant d'être concurrentiels, selon des durées procurant un climat de travail favorable dans tous les secteurs et suivant des échéanciers variés. Au cours des dernières années, nous avons connu certains conflits de travail de peu d'importance et nous prévoyons⁽²⁾ maintenir de bonnes relations de travail pour l'avenir.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Des accidents de travail pourraient survenir dans l'un de nos sites. Afin de minimiser ce risque, nous avons élaboré une politique en matière de prévention des accidents de travail. De plus, nous avons formé des comités de santé et sécurité au travail qui sont responsables de la prévention des accidents de travail dans chacun de nos sites.

RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Si nos gestes ne respectent pas nos responsabilités environnementale, sociale et économique, nous sommes exposés à des critiques, à des revendications, à des boycottages et même, lorsqu'il y a des manquements à des obligations légales, à des poursuites.

Afin d'aller au-delà de son rôle de distributeur et devenir un acteur du développement durable, la Société s'est dotée en 2010 d'une démarche en Responsabilité d'entreprise. Étroitement liée à notre stratégie d'affaires, notre démarche est fondée sur quatre piliers : clientèle comblée, respect de l'environnement, renforcement des communautés, et employés engagés, auxquels sont rattachés des priorités. Depuis, la Société publie annuellement un rapport faisant état de l'avancement des différents projets, et en 2016, le nouveau plan de Responsabilité d'entreprise 2016-2020 a

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

été dévoilé. Ce nouveau plan vise à s'assurer de la cohérence de nos actions et que nos pratiques d'affaires s'arriment à nos engagements et objectifs en matière de responsabilité d'entreprise. Pour plus de détails, consulter le [metro.ca/responsabilite d'entreprise](http://metro.ca/responsabilite_d'entreprise).

RÉGLEMENTATION

Des modifications sont apportées régulièrement aux normes comptables, lois, règlements, règles ou politiques touchant nos activités. Nous suivons attentivement l'évolution de ces modifications.

MARCHÉ ET CONCURRENCE

L'intensification de la concurrence, l'arrivée possible de nouveaux concurrents et l'évolution des besoins des consommateurs sont pour nous des préoccupations constantes.

Pour faire face à la concurrence et maintenir notre position de chef de file au Québec et en Ontario, nous sommes à l'affût de nouvelles façons de faire et de nouveaux sites. Nous avons un programme d'investissement continu dans nos magasins afin de maintenir un réseau de détail des plus modernes au Canada.

Nous avons également développé une stratégie efficace axée sur la segmentation des marchés. Dans l'alimentation, nos bannières s'adressent à trois segments de marché différents, soit la bannière de supermarchés Metro, les bannières d'escompte Super C et Food Basics ainsi que les magasins de produits ethniques Adonis. Nous avons acquis, au cours de l'exercice 2014, l'entreprise Première Moisson spécialisée dans la boulangerie, pâtisserie, charcuterie et autres mets élaborés selon une approche artisanale et respectueuse des grandes traditions. En 2017, nous avons acquis l'entreprise MissFresh, spécialisée dans la livraison de repas prêts-à-cuisiner qui nous permet de poursuivre nos efforts afin de répondre à l'ensemble des besoins et comportements émergents dans le domaine de l'alimentation. Dans le marché pharmaceutique, nous avons des pharmacies de grande, de moyenne et de petite surfaces, soit les bannières Brunet, Clini Plus, Metro Pharmacy et Drug Basics.

Avec nos programmes de fidélité *metro&moi* et *Air Miles*[®] dans nos supermarchés Metro et Metro Plus et notre partenaire Dunnhumby Canada Limitée, nous sommes en mesure de connaître les habitudes d'achat de nos clients fidèles et ainsi leur offrir des promotions personnalisées en vue d'augmenter leurs achats chez nous.

PRIX DU CARBURANT, DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS

Nous sommes un grand consommateur de services publics, d'électricité, de gaz naturel et de carburant. Des augmentations de leurs prix pourraient nous affecter.

FOURNISSEURS

Des événements négatifs pourraient affecter l'un de nos fournisseurs et entraîner des interruptions de service et des délais de livraison en magasins. Afin de remédier à cette situation, nous nous approvisionnons auprès de plusieurs fournisseurs. Ainsi, en cas d'interruption de service d'un fournisseur, nous pouvons faire appel aux services d'un autre fournisseur dans de brefs délais.

FRANCHISÉS ET AFFILIÉS

Certains de nos franchisés et affiliés pourraient déroger aux clauses prescrites dans les contrats de franchise et les contrats d'affiliation, comme par exemple les politiques d'achats et les plans de commercialisation. Le non-respect de ces clauses pourrait nous affecter. Une équipe de conseillers aux opérations de détail s'assure de l'application uniforme de nos normes d'exploitation dans chacun de ces magasins.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Nous effectuons certains achats de biens et services en différentes devises et nous contractons, selon les conditions du marché, des emprunts US à même notre facilité de crédit rotative nous exposant ainsi à un risque de taux de change. Conformément à notre politique de gestion des risques, nous pouvons avoir recours à des instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change à terme et des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises. Les lignes directrices de la politique nous interdisent d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation, mais elles ne peuvent pas garantir que nous ne subirons pas de pertes découlant de nos instruments financiers dérivés.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Nos comptes débiteurs proviennent en majeure partie de ventes faites à nos clients. Afin de nous prémunir contre des pertes de crédit, nous nous sommes dotés d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter ainsi que les garanties à obtenir. La majorité de nos comptes débiteurs est garantie par des actifs de nos clients affiliés.

Nous sommes également exposés au risque de liquidité en raison principalement de notre dette non courante et de nos créiteurs. Nous évaluons régulièrement notre situation de trésorerie et nous estimons⁽²⁾ que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités de financement.

ACQUISITION PJC

Des informations supplémentaires sur les facteurs de risques relatifs à l'Acquisition de PJC se retrouvent à la rubrique 3.9 intitulée « Facteurs de risques » de la notice annuelle 2017 de la Société, laquelle est disponible sur SEDAR (www.sedar.com) ainsi que sur le site Internet corporatif de la Société (www.corpo.metro.ca).

Montréal, Canada, le 11 décembre 2017

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La préparation et la présentation des états financiers consolidés de METRO INC. ainsi que les autres informations financières contenues dans le rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité comprend le choix judicieux de principes et méthodes comptables appropriés dont l'application nécessite de faire des estimations et de formuler des jugements éclairés. De plus, il lui incombe de s'assurer que l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ont été approuvés par le conseil d'administration.

METRO INC. maintient des systèmes de comptabilité et des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière qui, de l'avis de la direction, offrent une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même qu'à la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société.

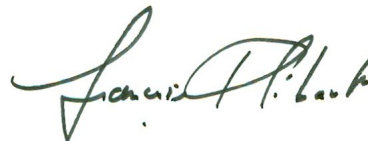
Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité est formé uniquement d'administrateurs indépendants de la Société et est responsable de recommander la nomination des auditeurs externes. De plus, ce comité tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction ainsi que les auditeurs internes et externes pour discuter des questions touchant le contrôle interne, l'audit et la communication de l'information financière. Les auditeurs internes et externes ont accès au comité sans la direction. Le comité d'audit a examiné les états financiers consolidés de METRO INC. et le rapport annuel et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été audités par le cabinet Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.



Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction

Le 11 décembre 2017



François Thibault
Vice-président exécutif,
chef de la direction financière et trésorier

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de **METRO INC.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **METRO INC.**, qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 30 septembre 2017 et 24 septembre 2016, et les comptes de résultat consolidés, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **METRO INC.** aux 30 septembre 2017 et 24 septembre 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 11 décembre 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120803



Page laissée blanche intentionnellement

États financiers annuels consolidés

METRO INC.

30 septembre 2017

Table des matières

	Page
Comptes de résultat consolidés	37
États consolidés du résultat global	38
États consolidés de la situation financière	39
États consolidés des variations des capitaux propres	40
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	42
Notes afférentes aux états financiers consolidés	43
1- Description de l'entreprise	43
2- Principales méthodes comptables	43
3- Nouvelles méthodes comptables	49
4- Jugements et estimations significatifs	50
5- Acquisition d'entreprises	51
6- Événements postérieurs à la date de clôture	51
7- Informations supplémentaires sur la nature des comptes de résultat	52
8- Impôts sur les bénéfices	53
9- Bénéfice net par action	54
10- Stocks	54
11- Participation dans une entreprise associée	55
12- Immobilisations corporelles	56
13- Immeubles de placement	57
14- Immobilisations incorporelles	57
15- Goodwill	58
16- Autres éléments d'actif	58
17- Emprunts bancaires	59
18- Compensation	59
19- Provisions	59
20- Dette	60
21- Autres éléments de passif	61
22- Capital-actions	61
23- Dividendes	63
24- Avantages du personnel	64
25- Engagements	68
26- Éventualités	69
27- Transactions entre parties liées	70
28- Gestion du capital	71
29- Instruments financiers	72
30- Approbation des états financiers	74

Comptes de résultat consolidés**Exercices clos les 30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)*

	2017	2016
	<i>(53 semaines)</i>	<i>(52 semaines)</i>
Chiffre d'affaires <i>(notes 7 et 27)</i>	13 175,3	12 787,9
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation <i>(notes 7 et 27)</i>	(12 208,9)	(11 856,6)
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	966,4	931,3
Amortissement <i>(note 7)</i>	(194,2)	(182,8)
Frais financiers, nets <i>(note 7)</i>	(63,9)	(61,4)
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée <i>(notes 7 et 11)</i>	93,5	91,1
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	801,8	778,2
Impôts sur les bénéfices <i>(note 8)</i>	(193,4)	(192,0)
Bénéfice net	608,4	586,2
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	591,7	571,5
Participations ne donnant pas le contrôle	16,7	14,7
	608,4	586,2
Bénéfice net par action <i>(en dollars) (notes 9 et 22)</i>		
De base	2,59	2,41
Dilué	2,57	2,39

Voir les notes afférentes

États consolidés du résultat global
Exercices clos les 30 septembre 2017 et 24 septembre 2016
(en millions de dollars)

	2017	2016
	<i>(53 semaines)</i>	<i>(52 semaines)</i>
Bénéfice net	608,4	586,2
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le bénéfice net		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Gains (pertes) actuariels	108,3	(90,7)
Effet de la limite sur l'actif	(8,1)	(0,9)
Exigence de financement minimal	0,7	0,6
Quote-part dans les autres éléments du résultat global d'une entreprise associée	(0,9)	(0,7)
Impôts correspondants	(26,6)	24,3
	73,4	(67,4)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net		
Quote-part dans les autres éléments du résultat global d'une entreprise associée	(1,4)	(0,6)
Impôts correspondants	0,2	0,1
	(1,2)	(0,5)
	72,2	(67,9)
Résultat global	680,6	518,3
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	663,9	503,6
Participations ne donnant pas le contrôle	16,7	14,7
	680,6	518,3

Voir les notes afférentes

États consolidés de la situation financière

Aux 30 septembre 2017 et 24 septembre 2016

(en millions de dollars)

	2017	2016
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	148,9	27,5
Débiteurs (notes 16 et 27)	313,7	306,4
Stocks (note 10)	856,6	827,5
Charges payées d'avance	19,0	19,7
Impôts exigibles	18,1	11,9
	1 356,3	1 193,0
Actifs non courants		
Participation dans une entreprise associée (note 11)	475,9	396,5
Immobilisations corporelles (note 12)	1 761,5	1 594,8
Immeubles de placement (note 13)	15,0	25,7
Immobilisations incorporelles (note 14)	389,1	391,7
Goodwill (note 15)	1 973,8	1 955,4
Impôts différés (note 8)	1,9	9,4
Actifs au titre des prestations définies (note 24)	39,3	7,5
Autres éléments d'actif (note 16)	37,9	32,1
	6 050,7	5 606,1
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Emprunts bancaires (note 17)	1,1	1,4
Créditeurs (notes 18 et 27)	1 036,1	1 012,8
Impôts exigibles	8,8	35,2
Provisions (note 19)	2,7	2,6
Partie courante de la dette (note 20)	12,9	15,5
Participations ne donnant pas le contrôle (note 29)	224,3	—
	1 285,9	1 067,5
Passifs non courants		
Dette (note 20)	1 441,6	1 231,0
Passifs au titre des prestations définies (note 24)	92,7	160,7
Provisions (note 19)	2,0	2,8
Impôts différés (note 8)	255,7	193,9
Autres éléments de passif (note 21)	12,3	12,2
Participations ne donnant pas le contrôle (note 29)	36,6	244,8
	3 126,8	2 912,9
Capitaux propres		
Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	2 911,1	2 680,6
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	12,8	12,6
	2 923,9	2 693,2
	6 050,7	5 606,1

Engagements et éventualités (notes 25 et 26)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 6)

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration,



ERIC R. LA FLÈCHE

Administrateur



MICHEL LABONTÉ

Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres
Exercices clos les 30 septembre 2017 et 24 septembre 2016
(en millions de dollars)

	Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère							
	Capital- actions <i>(note 22)</i>	Actions propres <i>(note 22)</i>	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 24 septembre 2016	571,0	(20,5)	19,3	2 106,1	4,7	2 680,6	12,6	2 693,2
Bénéfice net	—	—	—	591,7	—	591,7	16,7	608,4
Autres éléments du résultat global	—	—	—	73,4	(1,2)	72,2	—	72,2
Résultat global	—	—	—	665,1	(1,2)	663,9	16,7	680,6
Exercice d'options d'achat d'actions	12,9	—	(2,2)	—	—	10,7	—	10,7
Rachat d'actions	(18,1)	—	—	—	—	(18,1)	—	(18,1)
Prime sur rachat d'actions	—	—	—	(284,5)	—	(284,5)	—	(284,5)
Acquisition d'actions propres	—	(6,9)	—	—	—	(6,9)	—	(6,9)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	—	—	8,1	—	—	8,1	—	8,1
Règlement d'unités d'actions au rendement	—	5,5	(5,4)	(0,1)	—	—	—	—
Dividendes <i>(note 23)</i>	—	—	—	(143,5)	—	(143,5)	(2,8)	(146,3)
Quote-part dans les capitaux propres d'une entreprise associée	—	—	—	(0,2)	—	(0,2)	—	(0,2)
Variation de la juste valeur du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle <i>(note 29)</i>	—	—	—	1,0	—	1,0	(13,9)	(12,9)
Vente de succursales en partenariat	—	—	—	—	—	—	0,2	0,2
	(5,2)	(1,4)	0,5	(427,3)	—	(433,4)	(16,5)	(449,9)
Solde au 30 septembre 2017	565,8	(21,9)	19,8	2 343,9	3,5	2 911,1	12,8	2 923,9

Voir les notes afférentes

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 30 septembre 2017 et 24 septembre 2016

(en millions de dollars)

	Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère					Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions (note 22)	Actions propres (note 22)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			
Solde au 26 septembre 2015	579,0	(18,5)	18,0	2 059,7	5,2	2 643,4	13,8	2 657,2
Bénéfice net	—	—	—	571,5	—	571,5	14,7	586,2
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(67,4)	(0,5)	(67,9)	—	(67,9)
Résultat global	—	—	—	504,1	(0,5)	503,6	14,7	518,3
Exercice d'options d'achat d'actions	12,4	—	(2,1)	—	—	10,3	—	10,3
Rachat d'actions	(20,4)	—	—	—	—	(20,4)	—	(20,4)
Prime sur rachat d'actions	—	—	—	(310,9)	—	(310,9)	—	(310,9)
Acquisition d'actions propres	—	(7,1)	—	—	—	(7,1)	—	(7,1)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	—	—	8,5	—	—	8,5	—	8,5
Règlement d'unités d'actions au rendement	—	5,1	(5,2)	(0,1)	—	(0,2)	—	(0,2)
Dividendes (note 23)	—	—	—	(127,1)	—	(127,1)	(12,6)	(139,7)
Quote-part dans les capitaux propres d'une entreprise associée	—	—	0,1	0,6	—	0,7	—	0,7
Variation de la juste valeur du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle (note 29)	—	—	—	(21,0)	—	(21,0)	(2,5)	(23,5)
Vente de succursales en partenariat	—	—	—	—	—	—	0,3	0,3
Rachat de succursales en partenariat	—	—	—	0,8	—	0,8	(1,1)	(0,3)
	(8,0)	(2,0)	1,3	(457,7)	—	(466,4)	(15,9)	(482,3)
Solde au 24 septembre 2016	571,0	(20,5)	19,3	2 106,1	4,7	2 680,6	12,6	2 693,2

Voir les notes afférentes

Tableaux consolidés des flux de trésorerie
Exercices clos les 30 septembre 2017 et 24 septembre 2016
(en millions de dollars)

	2017 <i>(53 semaines)</i>	2016 <i>(52 semaines)</i>
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	801,8	778,2
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée	(93,5)	(91,1)
Amortissement	194,2	182,8
Perte (gain) sur cession et radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement	(5,6)	1,9
Pertes de valeur sur des immobilisations corporelles	0,8	0,8
Reprises de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles et incorporelles	(5,3)	(5,0)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	8,1	8,5
Écart entre les montants déboursés au titre des avantages du personnel et la charge de l'exercice	(3,5)	(13,5)
Frais financiers, nets	63,9	61,4
	960,9	924,0
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(21,8)	(9,1)
Intérêts payés	(59,3)	(60,6)
Impôts payés	(183,6)	(146,9)
	696,2	707,4
Activités d'investissement		
Acquisition d'entreprises <i>(note 5)</i>	—	(35,0)
Vente de succursales en partenariat	0,1	—
Variation nette des autres éléments d'actif	3,9	0,6
Dividendes d'une entreprise associée	11,6	9,4
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(328,3)	(278,0)
Cession d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	20,3	10,3
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(40,6)	(35,6)
	(333,0)	(328,3)
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	(0,3)	0,5
Émission d'actions <i>(note 22)</i>	10,7	10,3
Rachat d'actions <i>(note 22)</i>	(302,6)	(331,3)
Acquisition d'actions propres <i>(note 22)</i>	(6,9)	(7,1)
Règlement en espèces d'unités d'actions au rendement	—	(0,2)
Augmentation de la dette	737,7	222,3
Remboursement de la dette	(537,0)	(142,6)
Variation nette des autres éléments de passif	0,1	2,1
Dividendes <i>(note 23)</i>	(143,5)	(127,1)
	(241,8)	(373,1)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	121,4	6,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	27,5	21,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	148,9	27,5

Voir les notes afférentes

Notes afférentes aux états financiers consolidés**30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE**

METRO INC. (la Société) est une société par actions incorporée en vertu des lois du Québec. La Société est l'un des principaux détaillants et distributeurs alimentaires au Canada et exploite un réseau de supermarchés, de magasins d'escompte et de pharmacies. Son siège social se situe au 11 011, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, Québec, Canada, H1C 1V6. Ses différentes composantes constituent un seul secteur opérationnel.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés, présentés en dollars canadiens, ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers consolidés ont été préparés dans les limites raisonnables de l'importance relative, selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers et de l'actif au titre des prestations définies qui sont évalués à leur juste valeur ainsi que les obligations au titre des prestations définies qui sont évaluées à leur valeur actualisée. Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après :

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées (note 4). Les transactions et soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Constatation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provient essentiellement de la vente de biens. Les ventes au détail des magasins corporatifs et des magasins se qualifiant à titre d'entités structurées sont constatées au moment de la vente au consommateur. Les ventes aux magasins affiliés et autres clients sont constatées lorsque les marchandises leur sont livrées. Les rabais consentis par la Société sont comptabilisés en réduction du chiffre d'affaires.

Constatation de contreparties provenant de fournisseurs

Les contreparties en espèces provenant de fournisseurs sont considérées comme un ajustement du prix des produits du fournisseur et, en conséquence, sont enregistrées en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes lors de leur constatation dans les états financiers consolidés.

Programmes de fidélisation

La Société a deux programmes de fidélisation.

Le premier programme est la propriété d'un tiers et la Société agit à titre de mandataire. Au moment de la vente au consommateur, elle enregistre le coût de ce programme en réduction de son chiffre d'affaires.

Le second programme appartient à la Société. Au moment de la vente au consommateur, la Société enregistre une partie de celle-ci à titre de revenus reportés correspondant à la juste valeur des points émis dans le cadre de ce programme. La détermination de cette juste valeur repose sur la valeur d'échange des points accordés et le taux d'utilisation attendu des points qui sont réévalués régulièrement. Les revenus reportés sont inclus dans les créditeurs et ils sont reconnus dans le chiffre d'affaires au moment de l'utilisation des points par le consommateur.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit les dollars canadiens. Les transactions en monnaie étrangère sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque clôture, les éléments monétaires en monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère, évalués au coût historique, sont convertis au taux de change à la date de la transaction. Les gains ou pertes résultant de la conversion des devises sont imputés au bénéfice net.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Impôts sur les bénéfices**

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles au titre de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés par les autorités fiscales à la date de clôture.

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donneraient lieu la réalisation des actifs ou le règlement des passifs à leur valeur comptable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués d'après les taux d'imposition quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. Les modifications apportées à ces soldes sont constatées dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle elles se produisent. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de la totalité ou d'une partie de ces actifs d'impôts différés.

L'impôt relatif à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres.

Paiement fondé sur des actions

Une charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions est comptabilisée pour les régimes d'options d'achat d'actions et d'unités d'actions au rendement (UAR) offerts à certains employés de même que pour le régime d'unités d'actions différées (UAD) offert aux administrateurs.

Les options d'achat d'actions attribuées sont acquises graduellement sur la période d'acquisition des droits et chaque tranche est considérée comme une attribution séparée. La valeur de la charge de rémunération est établie en fonction de la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la durée d'acquisition des droits de chaque tranche.

Pour le régime d'UAR, la valeur de la charge de rémunération est établie en fonction de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société à la date d'attribution. La charge de rémunération est constatée linéairement sur la période d'acquisition des droits. L'incidence de toute variation du nombre d'UAR est comptabilisée durant la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. L'attribution se qualifie comme un instrument de capitaux propres.

Pour le régime d'UAD, la charge et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi et leur valeur est établie en fonction de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société à cette date. Le passif lié aux UAD est présenté dans les créditeurs et rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Pour le bénéfice net dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sont ajustés pour refléter les effets de toutes les actions potentielles dilutives.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, des fonds d'encaisse, des placements très liquides (dont la durée est initialement fixée à trois mois ou moins) et des dépôts en circulation. Ils sont classés dans les « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net » et évalués à la juste valeur. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au bénéfice net.

Débiteurs

Les débiteurs et les prêts à certains clients sont classés dans les « Prêts et créances » et sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks en entrepôts est déterminé selon la méthode du coût moyen net de certaines contreparties provenant de fournisseurs. Le coût des stocks en magasins est évalué selon le prix de détail réduit de la marge bénéficiaire brute et de certaines contreparties provenant de fournisseurs. Tous les coûts pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent sont ajoutés au coût des stocks en entrepôts et en magasins.

Participation dans une entreprise associée

Jusqu'au 13 octobre 2017, la Société détenait une participation dans une entreprise associée sur laquelle elle exerçait une influence notable. Cette participation a été comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'à cette date et sera subséquemment comptabilisée à la juste valeur (voir note 6).

Participation dans une coentreprise

La Société détient une participation dans une coentreprise dont l'activité économique est exercée sous le contrôle conjoint des coentrepreneurs en vertu d'un accord contractuel. Cette participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et est présentée dans les autres éléments d'actif. La quote-part dans les résultats de la coentreprise est comptabilisée dans le coût des marchandises vendues et charges d'exploitation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les principales composantes d'une immobilisation corporelle, ayant des durées d'utilité différentes, sont amorties distinctement. Les bâtiments et l'équipement sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité. Les améliorations locatives sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimative ou sur la durée restante du contrat de location, si elle est inférieure. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Bâtiments	20 à 50 ans
Équipement	3 à 20 ans
Améliorations locatives	5 à 20 ans

Contrats de location

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué est transférée au preneur. Au moment de la comptabilisation initiale, le preneur comptabilise un actif pour le bien loué en vertu du contrat de location-financement à sa juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Un passif correspondant à payer au bailleur est inscrit à l'état consolidé de la situation financière comme obligation découlant de contrats de location-financement. Pour les périodes subséquentes, l'actif est amorti linéairement sur la durée du bail et les intérêts relatifs à l'obligation sont imputés directement au bénéfice net.

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location simple lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué n'est pas transférée au preneur. Les paiements au titre de la location sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont détenus pour valoriser le capital et en retirer des loyers. Ils ne sont pas occupés par leur propriétaire dans le cadre de ses activités ordinaires. Ils sont comptabilisés au coût. À l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, les principales composantes sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité respective qui varie de 20 à 50 ans. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Droits de tenure à bail	20 à 40 ans
Logiciels	3 à 7 ans
Primes de rétention dans les réseaux de détail	5 à 30 ans
Relations clients	10 ans

Les bannières que la Société a l'intention de conserver et d'exploiter, les marques privées pour lesquelles elle continue de développer de nouveaux produits et les programmes de fidélisation qu'elle a l'intention de maintenir se qualifient à titre d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Elles sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties.

Goodwill

Le goodwill, lequel représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition, est comptabilisé au coût et n'est pas amorti.

Dépréciation d'actifs non financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société doit déterminer s'il existe un indice de dépréciation pour ses immobilisations corporelles, ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, ses immeubles de placement et son placement dans une entreprise associée. S'il existe un indice, elle doit effectuer un test de dépréciation. Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et le goodwill, elle doit effectuer un test de dépréciation au minimum à chaque année, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Les tests de dépréciation sont effectués au niveau de l'actif lui-même, d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Chaque magasin représente une UGT distincte. Les tests de dépréciation des entrepôts sont effectués au niveau de différents groupes d'UGT. Pour le goodwill et les actifs communs qui ne peuvent pas être attribués en totalité à une seule UGT, les tests de dépréciation sont effectués au niveau du seul secteur opérationnel. Les immeubles de placement, le placement dans une entreprise associée, les bannières, les marques privées et les programmes de fidélisation sont testés au niveau de l'actif lui-même.

Les tests de dépréciation consistent en une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'actif, de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable représente la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité correspond généralement aux prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Ces prévisions reflètent l'expérience passée et elles sont actualisées à un taux avant impôts correspondant au taux attendu par le marché pour ce type d'investissement. Pour les immeubles de placement, le placement dans une entreprise associée, les bannières, les marques privées et les programmes de fidélisation, la valeur recouvrable représente la juste valeur de ces actifs diminuée des coûts de sortie. Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est constatée au bénéfice net pour un montant égal à l'excédent. Les pertes de valeur liées à une UGT ou groupe d'UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT, sans toutefois réduire la valeur comptable des actifs en dessous du plus élevé de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie, leur valeur d'utilité et zéro.

À l'exception du goodwill, si une reprise de perte de valeur survient, elle doit être comptabilisée immédiatement au bénéfice net. Les reprises de perte de valeur liées à une UGT ou groupe d'UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs.

Frais de financement reportés

Les frais de financement relatifs à la dette sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants. Au moment du remboursement de l'un de ces emprunts, les frais de financement correspondants sont imputés au bénéfice net.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Avantages du personnel**

Les avantages du personnel comprennent les avantages du personnel à court terme qui correspondent aux salaires et charges sociales et sont comptabilisés immédiatement au bénéfice net, ainsi que les indemnités de fin de contrat de travail qui sont enregistrées au passif et au bénéfice net lorsque la Société ne peut plus retirer son offre d'indemnités.

Les avantages du personnel comprennent aussi les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent les prestations de retraite (incluant les régimes à prestations définies et à cotisations définies) et les avantages complémentaires de retraite tels que l'assurance-vie et médicale postérieure à l'emploi. Les avantages du personnel comprennent également les autres avantages à long terme, soit les indemnités pour invalidité de longue durée non couvertes par des régimes d'assurances et les avantages complémentaires offerts aux employés en invalidité de longue durée. La comptabilisation des actifs et des obligations découlant des régimes de retraite à prestations définies, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des autres avantages à long terme est effectuée selon les méthodes comptables suivantes :

- Les obligations au titre des prestations définies et le coût des prestations de retraite, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme gagnés par les participants sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé.
- Les obligations au titre des prestations définies sont actualisées d'après les taux de rendement du marché des obligations de sociétés de première catégorie dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations.
- L'actif ou le passif au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Dans le cas où un régime est en situation de surplus, cet actif est limité au moindre de la valeur actuarielle déterminée pour fins comptables et de la valeur de l'avantage économique qu'il peut procurer dans le futur sous la forme de remboursements de surplus ou de congés de cotisations. De plus, un passif supplémentaire pourrait être enregistré lorsqu'une exigence de financement minimal au titre des services passés dépasse les avantages économiques disponibles.
- La charge d'intérêts sur les obligations au titre des prestations définies, sur la limite sur l'actif et sur l'exigence de financement minimal est nette du produit d'intérêts sur les actifs des régimes, qui est calculé en appliquant le même taux que celui utilisé pour l'évaluation des obligations, et est comptabilisée à titre de frais financiers.
- Les gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite et les avantages complémentaires de retraite résultent des modifications apportées à la fin de l'exercice courant aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies. Ils résultent également des écarts entre l'expérience des régimes au cours de l'exercice courant et les hypothèses retenues à la fin de l'exercice précédent pour déterminer la charge de l'exercice courant et les obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice précédent.
- Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies incluent les gains ou pertes actuariels, le rendement des actifs des régimes, et les variations de la limite sur l'actif et de l'exigence de financement minimal, à l'exclusion du montant déjà considéré dans la charge d'intérêts. Les réévaluations sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle elles surviennent dans les autres éléments du résultat global et reclassées du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués à la fin de chaque période.
- Les écarts actuariels relatifs aux autres avantages à long terme sont comptabilisés en totalité immédiatement au bénéfice net.
- Le coût lié à des changements de conditions relatives à des services passés est comptabilisé immédiatement au bénéfice net.
- Le coût des régimes de retraite à cotisations définies, qui inclut celui des régimes de retraite multi-employeurs, est enregistré lorsque les cotisations sont dues. Étant donné que l'information nécessaire pour évaluer de manière fiable l'obligation et les actifs des régimes multi-employeurs à prestations définies n'est pas disponible et qu'aucune évaluation actuarielle selon les IFRS n'est effectuée, ces régimes sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies et l'engagement de la Société se limite aux cotisations négociées. La très grande majorité des cotisations versées par la Société à des régimes multi-employeurs est versée au Régime de retraite des employés de commerce du Canada (RRECC). La Société, et ses franchisés, représentent environ 25 % du nombre total des participants à ce régime.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Provisions**

Les provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'elle sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré déficitaire si les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations sont supérieurs aux avantages économiques attendus de ce contrat.

Autres passifs financiers

Les emprunts bancaires, les créditeurs, la facilité de crédit rotative, les billets et les emprunts sont classés dans les « Autres passifs financiers » et sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont généralement comptabilisées dans les capitaux propres. Toutefois, en ce qui concerne les participations dans Adonis, Phoenicia, Première Moisson et MissFresh, la Société a l'option d'acheter les participations de leurs actionnaires minoritaires et ces derniers ont l'option de se faire acheter, par la Société, leurs participations dans ces entreprises sous certaines conditions à compter de la date où les options sont exerçables. Étant donné ces options, les participations ne donnant pas le contrôle deviennent un passif financier qui est classé dans les « Passifs financiers détenus à des fins de transaction » et est évalué à la juste valeur. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période peuvent être enregistrés au bénéfice net ou dans les résultats non distribués. La Société a choisi de les enregistrer dans les résultats non distribués.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion de risques, la Société utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Au moment de la mise en place d'une relation de couverture, la Société indique si elle appliquera la comptabilité de couverture à cette relation. Le cas échéant, elle documente formellement plusieurs informations notamment le choix d'appliquer la comptabilité de couverture, l'élément couvert, l'élément de couverture, les risques faisant l'objet de la couverture, la durée prévue pendant laquelle la relation devrait être efficace ainsi que les objectifs et la stratégie de gestion des risques.

L'efficacité de la relation de couverture est évaluée au moment de sa mise en place afin de déterminer si elle sera hautement efficace pendant la durée de la relation. De plus, elle est évaluée périodiquement afin de s'assurer que la comptabilité de couverture est toujours appropriée. Les résultats de ces évaluations sont formellement documentés.

La Société peut utiliser des contrats de change à terme et des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises. En raison de leur courte échéance, elle a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont classés dans les « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net » et évalués à la juste valeur. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au bénéfice net.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur des actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière ou dont la juste valeur est présentée par voie de notes aux états financiers consolidés sont classées selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Notes afférentes aux états financiers consolidés**30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Exercice**

L'exercice de la Société se termine le dernier samedi de septembre. L'exercice clos le 30 septembre 2017 comprenait 53 semaines d'exploitation et l'exercice clos le 24 septembre 2016 comprenait 52 semaines d'exploitation.

3. NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES**PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR****Instruments financiers**

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » remplace l'IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ». Les principaux changements de cette nouvelle norme sont les suivants :

- une approche unique pour déterminer si les actifs financiers doivent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur;
- un nouveau modèle de comptabilité de couverture permettant aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre les risques auxquels une entité est exposée et ses activités de gestion des risques;
- un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes de crédit attendues.

L'IFRS 9 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, donc pour la Société à compter du 30 septembre 2018. Son application anticipée est permise, mais la Société n'a pas l'intention de s'en prévaloir. Ces modifications n'auront pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » remplace l'IAS 18 « Produits des activités ordinaires », l'IAS 11 « Contrats de construction » et les interprétations connexes. Selon l'IFRS 15, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens ou des services est transféré au client et non plus lorsque les risques et avantages importants lui sont transférés. Des informations supplémentaires doivent être divulguées par voie de notes aux états financiers. L'IFRS 15 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, donc pour la Société à compter du 30 septembre 2018. Son application anticipée est permise, mais la Société n'a pas l'intention de s'en prévaloir. La Société a effectué une évaluation préliminaire de l'incidence qu'aura l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés et considère que l'impact ne sera pas significatif.

Contrats de location

La norme IFRS 16 « Contrats de location » remplace l'IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations connexes. Selon l'IFRS 16, la plupart des contrats de location seront comptabilisés à l'état de la situation financière selon un modèle unique faisant disparaître la distinction actuelle entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur. L'IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, donc pour la Société à compter du 29 septembre 2019. Son application anticipée est permise à certaines conditions, mais la Société n'a pas l'intention de s'en prévaloir.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location simple conformément à l'IAS 17 (note 25), la Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 16 entraînera une incidence significative sur ses états financiers consolidés. La Société devra comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplaceront la charge liée aux contrats de location simple.

La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés. La Société n'a pas encore déterminé quelle méthode de transition elle utilisera.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***4. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS**

La préparation des états financiers consolidés nécessite que la direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont révisées à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

JUGEMENTS

Les jugements faits par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumés ci-après :

Consolidation d'entités structurées

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais le contrat de franchise lui donne le droit de contrôler les principales activités de ces magasins. Ses décisions ne se limitent pas à protéger ses marques de commerce. Elle conserve la majorité des bénéfices et des pertes de ces magasins. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans une fiducie créée à l'intention des participants au régime d'UAR. Toutefois, en vertu d'une convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète ses actions, elle assume la variabilité au niveau des droits acquis et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour rencontrer ses obligations envers les bénéficiaires. Pour ces raisons, la Société consolide cette fiducie dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un tiers exploitant une usine exclusivement pour ses besoins et selon ses spécifications. Elle en assume tous les coûts. Pour ces raisons, la Société le consolide dans ses états financiers.

Participation dans une entreprise associée

Jusqu'au 13 octobre 2017, la Société détenait moins de 20 % des droits de vote d'une entreprise associée, mais un de ses représentants siégeait au conseil d'administration de cette entreprise et participait aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles. La direction a conclu qu'elle exerçait une influence notable sur cette entreprise associée et comptabilisait sa participation selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Les hypothèses concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 14 et 15.

Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 24.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Participations ne donnant pas le contrôle**

Le passif courant relatif aux participations ne donnant pas le contrôle correspond à une estimation du prix à payer qui est basé sur les résultats de l'exercice 2017 d'Adonis et de Phoenicia conformément aux ententes conclues entre les parties. Le passif non courant relatif aux participations ne donnant pas le contrôle correspond au prix à payer par la Société pour acheter la participation ne donnant pas le contrôle dans Première Moisson et MissFresh. Le prix à payer est basé principalement sur les bénéfices futurs prévus de ces entités à compter de la date où les options seront exerçables. Étant donné la source d'incertitude relative à l'estimation des bénéfices futurs, la Société a utilisé l'estimé qu'elle a jugé le plus probable à la fin de l'exercice et différentes autres hypothèses, dont le taux d'actualisation, le taux de croissance et les investissements en capital. Des informations supplémentaires sont présentées à la note 29.

5. ACQUISITION D'ENTREPRISES

Au cours de l'exercice 2016, la Société a acquis les actifs de trois magasins affiliés au Québec pour lesquels elle assurait déjà l'approvisionnement et d'un magasin d'alimentation d'un concurrent en Ontario. Le prix d'achat total a été de 35,3 \$, dont un solde à payer de 0,1 \$ au 30 septembre 2017. L'acquisition de ces magasins a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats des magasins ont été consolidés à compter de leur date d'acquisition respective. La répartition finale du prix d'achat total se résumait comme suit :

Actifs nets acquis à leur juste valeur	
Stocks	3,0
Immobilisations corporelles	9,1
Goodwill	23,1
Actifs d'impôts différés	0,1
	<hr/>
	35,3

6. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 2 octobre 2017, la Société et Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. (« PJC ») ont annoncé qu'ils avaient conclu une entente de regroupement définitive aux termes de laquelle la Société fera l'acquisition de toutes les actions à droit de vote subalterne catégorie A en circulation de PJC et de toutes les actions catégorie B en circulation de PJC (collectivement les « actions PJC ») au prix de 24,50 \$ par action PJC (le « prix d'acquisition »), représentant environ 4 500,0 \$, sous réserve de l'accomplissement des conditions usuelles de clôture, y compris l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires de PJC (l'« acquisition »). Selon les modalités de l'acquisition, les actionnaires du Groupe Jean Coutu (les « actionnaires PJC ») toucheront une contrepartie globale composée de 75 % en espèces et de 25 % en actions ordinaires de la Société. Les actionnaires PJC ont approuvé la transaction le 29 novembre 2017.

Pour financer la composante en espèces du prix d'acquisition, la Société disposait au moment de l'annonce de facilités de crédit entièrement garanties par la Banque de Montréal, la Banque canadienne impériale de commerce et la Banque nationale du Canada. Ces facilités consistaient en une facilité de crédit à terme de 500,0 \$ (constituée d'une tranche A d'un capital de 100,0 \$ échéant dans 3 ans, d'une tranche B d'un capital de 150,0 \$ échéant dans 4 ans et d'une tranche C d'un capital de 250,0 \$ échéant dans 5 ans), d'un prêt relais d'un montant de 250,0 \$ pour un mois, d'une facilité à terme relative à la vente d'actifs d'un montant de 1 500,0 \$ et d'une facilité à terme d'un capital de 1 200,0 \$ échéant dans un an.

La Société a complété la vente de la majorité de son placement dans Alimentation Couche-Tard inc. le 13 octobre 2017 et le 17 octobre 2017. Suite à cette vente, la Société a mis fin à la facilité à terme relative à la vente d'actifs au montant de 1 500,0 \$ et prévoit utiliser le produit de cette vente pour financer en partie l'acquisition.

Le 4 décembre 2017, la Société a émis en placement privé, des billets non garantis de premier rang Série F, à un taux nominal fixe de 2,68 % échéant en 2022, d'un capital total de 300,0 \$; des billets non garantis de premier rang Série G, à un taux nominal fixe de 3,39 % échéant en 2027, d'un capital total de 450,0 \$; et des billets non garantis de premier rang Série H, à un taux nominal fixe de 4,27 % échéant en 2047, d'un capital total de 450,0 \$. Suite cette émission, la Société a mis fin à la facilité à terme au montant de 1 200,0 \$ et prévoit utiliser le produit de ces émissions pour financer en partie l'acquisition.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 septembre 2017 et 24 septembre 2016
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

La Société a révisé les modalités de la facilité de crédit à terme de 500,0 \$ qui est dorénavant constituée d'une tranche A d'un capital de 100,0 \$ échéant dans 1 an, d'une tranche B d'un capital de 200,0 \$ échéant dans 2 ans et d'une tranche C d'un capital de 200,0 \$ échéant dans 3 ans.

La Société a également annoncé le 11 octobre 2017, un investissement prévu de 400,0 \$ sur six ans dans son réseau de distribution en Ontario. La Société modernisera ses opérations à Toronto entre 2018 et 2023 en construisant un nouveau centre de distribution pour les produits frais ainsi qu'un nouveau centre de distribution pour les produits surgelés.

7. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA NATURE DES COMPTES DE RÉSULTAT

	2017		2016	
	<i>(53 semaines)</i>	%	<i>(52 semaines)</i>	%
Chiffre d'affaires	13 175,3		12 787,9	
Coût des marchandises vendues	(10 579,6)		(10 271,1)	
Marges brutes	2 595,7	19,7	2 516,8	19,7
Charges d'exploitation				
Salaires et charges sociales	(711,0)		(697,8)	
Charge au titre des avantages du personnel <i>(note 24)</i>	(80,8)		(77,8)	
Loyers et charges d'occupation	(441,4)		(420,7)	
Autres	(396,1)		(389,2)	
	(1 629,3)	12,4	(1 585,5)	12,4
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	966,4	7,3	931,3	7,3
Amortissement				
Immobilisations corporelles <i>(note 12)</i>	(163,8)		(156,3)	
Immobilisations incorporelles <i>(note 14)</i>	(30,4)		(26,5)	
	(194,2)		(182,8)	
Frais financiers, nets				
Intérêts courants	(3,0)		(5,8)	
Intérêts non courants	(57,4)		(54,4)	
Intérêts sur les obligations au titre des prestations définies nettes des actifs des régimes <i>(note 24)</i>	(4,6)		(3,7)	
Amortissement des frais de financement reportés	(0,9)		(0,9)	
Revenus d'intérêts	2,4		3,7	
Effet du passage du temps	(0,4)		(0,3)	
	(63,9)		(61,4)	
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée	93,5		91,1	
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	801,8		778,2	

Notes afférentes aux états financiers consolidés**30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***8. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

Les taux réels d'impôts sur les bénéfices s'établissaient comme suit :

<i>(en pourcentage)</i>	2017 <i>(53 semaines)</i>	2016 <i>(52 semaines)</i>
Taux combiné prévu par la loi	26,8	26,8
Variations		
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée	(1,8)	(1,7)
Autres	(0,9)	(0,4)
	24,1	24,7

Les principales composantes de la charge d'impôts se présentaient comme suit :

Comptes de résultat consolidés

	2017 <i>(53 semaines)</i>	2016 <i>(52 semaines)</i>
Exigibles		
Charge d'impôts exigibles	151,0	139,6
Différés		
Ajustement afférent aux différences temporelles	42,4	52,4
	193,4	192,0

États consolidés du résultat global

	2017 <i>(53 semaines)</i>	2016 <i>(52 semaines)</i>
Impôts différés liés aux éléments comptabilisés directement en autres éléments du résultat global pendant l'exercice		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Gains (pertes) actuariels	28,8	(24,1)
Effet de la limite sur l'actif	(2,2)	(0,2)
Exigence de financement minimal	0,1	0,1
Quote-part dans les autres éléments du résultat global d'une entreprise associée	(0,3)	(0,2)
	26,4	(24,4)

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 septembre 2017 et 24 septembre 2016
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les principales composantes de la charge d'impôts différés, des actifs et des passifs d'impôts différés s'établissaient comme suit :

	États consolidés de la situation financière		Comptes de résultat consolidés	
	Au 30 septembre 2017	Au 24 septembre 2016	2017 (53 semaines)	2016 (52 semaines)
Charges à payer, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales à leur décaissement seulement	(0,8)	6,4	(7,2)	(2,1)
Pertes fiscales reportées	1,0	5,3	(4,3)	4,2
Stocks	(11,2)	(10,5)	(0,7)	(0,8)
Avantages du personnel	12,2	39,1	(0,2)	(2,4)
Participation dans une entreprise associée	(62,4)	(52,7)	(10,0)	(10,9)
Écart entre la valeur comptable nette et la valeur fiscale				
Immobilisations corporelles	(91,6)	(75,0)	(16,6)	(35,7)
Immeubles de placement	0,2	0,6	(0,4)	—
Immobilisations incorporelles	(57,8)	(57,6)	0,3	(1,7)
Goodwill	(43,4)	(40,1)	(3,3)	(3,0)
	(253,8)	(184,5)	(42,4)	(52,4)
Actifs d'impôts différés	1,9	9,4		
Passifs d'impôts différés	(255,7)	(193,9)		
	(253,8)	(184,5)		

9. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le bénéfice net par action de base et le bénéfice net dilué par action ont été calculés selon le nombre d'actions suivant :

<i>(en millions)</i>	2017 (53 semaines)	2016 (52 semaines)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – De base	228,7	237,1
Effet de dilution en vertu des :		
Régime d'options d'achat d'actions	1,3	1,5
Régime d'unités d'actions au rendement	0,6	0,7
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Dilué	230,6	239,3

10. STOCKS

	2017	2016
Stocks en entrepôts	397,1	380,4
Stocks de magasins	459,5	447,1
	856,6	827,5

Notes afférentes aux états financiers consolidés**30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***11. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE**

La Société détient une participation de 5,7 % (5,7 % en 2016) d'une entreprise associée publique spécialisée dans le commerce des dépanneurs, soit Alimentation Couche-Tard. La juste valeur, correspondant à la valeur boursière de la participation dans l'entreprise associée, était de 1 850,2 \$ au 30 septembre 2017 (2 114,7 \$ au 24 septembre 2016). La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 1, car elle repose sur des prix cotés sur un marché actif.

La date de clôture des états financiers consolidés de l'entreprise associée est le dernier dimanche du mois d'avril de chaque année. Pour les fins de l'application de la méthode de la mise en équivalence, la Société a utilisé les plus récents états financiers consolidés résumés en dollars américains de l'entreprise associée, soit la période close le 23 juillet 2017 (17 juillet 2016).

Les informations financières résumées, selon les états consolidés de la situation financière de l'entreprise associée convertis au taux de change à la date de clôture, se détaillaient comme suit :

	Au 23 juillet 2017	Au 17 juillet 2016
Actifs courants	4 999,9	3 812,4
Actifs non courants	20 335,9	12 373,2
Passifs courants	(5 265,5)	(3 439,8)
Passifs non courants	(11 663,9)	(5 922,1)
Actifs nets de l'entreprise associée	8 406,4	6 823,7

Les informations financières résumées, selon les comptes de résultat consolidés de l'entreprise associée convertis au taux de change moyen, se détaillaient comme suit :

	2017	2016
Chiffre d'affaires	52 131,3	44 512,1
Bénéfice net	1 654,2	1 604,6
Autres éléments du résultat global	184,6	(48,7)
Résultat global	1 838,8	1 555,9

Ces montants représentent la somme des deuxième, troisième et quatrième trimestres de l'exercice précédent ainsi que le premier trimestre de l'exercice courant de l'entreprise associée.

Le rapprochement entre ces informations financières résumées et la valeur comptable de la participation de la Société dans cette entreprise associée se résumait comme suit :

	2017	2016
Actifs nets de l'entreprise associée	8 406,4	6 823,7
Quote-part de la Société dans l'entreprise associée	5,7%	5,7%
	479,2	389,0
Autres ajustements	(3,3)	7,5
Participation dans une entreprise associée	475,9	396,5

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 septembre 2017 et 24 septembre 2016
(en millions de dollars, sauf indication contraire)
12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments	Équipement	Améliorations locatives	Bâtiments contrats location- financement	Total
Coût						
Solde au 26 septembre 2015	229,7	644,9	1 267,6	657,0	50,6	2 849,8
Acquisitions	22,5	43,6	130,6	81,3	—	278,0
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	1,2	4,3	2,9	0,7	—	9,1
Cessions et radiations	(2,6)	(7,4)	(126,1)	(35,7)	—	(171,8)
Solde au 24 septembre 2016	250,8	685,4	1 275,0	703,3	50,6	2 965,1
Acquisitions	7,0	45,4	155,0	120,5	1,6	329,5
Transferts provenant des immeubles de placement	5,8	1,5	—	—	—	7,3
Cessions et radiations	(1,8)	(9,8)	(94,0)	(36,4)	(1,5)	(143,5)
Solde au 30 septembre 2017	261,8	722,5	1 336,0	787,4	50,7	3 158,4
Amortissement cumulé et dépréciation						
Solde au 26 septembre 2015	(0,1)	(171,3)	(799,4)	(379,0)	(26,8)	(1 376,6)
Amortissement	—	(18,7)	(85,8)	(48,8)	(3,0)	(156,3)
Cessions et radiations	—	1,2	123,7	33,7	—	158,6
Pertes de valeur	—	—	(0,5)	(0,3)	—	(0,8)
Reprises de pertes de valeur	0,1	0,4	1,6	2,7	—	4,8
Solde au 24 septembre 2016	—	(188,4)	(760,4)	(391,7)	(29,8)	(1 370,3)
Amortissement	—	(19,8)	(90,9)	(50,1)	(3,0)	(163,8)
Transferts provenant des immeubles de placements	—	(0,5)	—	—	—	(0,5)
Cessions et radiations	—	4,2	92,7	36,3	1,5	134,7
Pertes de valeur	—	—	(0,6)	(0,2)	—	(0,8)
Reprises de pertes de valeur	—	—	1,4	2,4	—	3,8
Solde au 30 septembre 2017	—	(204,5)	(757,8)	(403,3)	(31,3)	(1 396,9)
Valeur comptable nette						
Solde au 24 septembre 2016	250,8	497,0	514,6	311,6	20,8	1 594,8
Solde au 30 septembre 2017	261,8	518,0	578,2	384,1	19,4	1 761,5

Des pertes de valeur ont été enregistrées sur les actifs des magasins d'alimentation dont les flux de trésorerie ont diminué à cause de la concurrence de proximité. Suite à une amélioration de la rentabilité des magasins d'alimentation, des reprises de pertes de valeur ont été enregistrées sur leurs actifs ayant auparavant subi une dépréciation.

Les acquisitions nettes d'immobilisations corporelles exclues des tableaux consolidés des flux de trésorerie ont été de 1,6 \$ (nulle en 2016).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2017 et 24 septembre 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

13. IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Solde aux 26 septembre 2015 et 24 septembre 2016	36,9	(11,2)	25,7
Acquisitions	0,4	—	0,4
Transferts aux immobilisations corporelles	(7,3)	0,5	(6,8)
Cessions et radiations	(5,7)	1,4	(4,3)
Solde au 30 septembre 2017	24,3	(9,3)	15,0

La juste valeur des immeubles de placement était de 19,8 \$ au 30 septembre 2017 (36,0 \$ au 24 septembre 2016). La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché, soit des transactions récentes pour ces actifs ou des actifs similaires.

14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée se détaillaient comme suit :

	Droits de tenure à bail	Logiciels	Primes de rétention dans les réseaux de détail	Relations clients	Total
Coût					
Solde au 26 septembre 2015	58,6	168,8	235,6	27,4	490,4
Acquisitions	—	18,8	20,7	—	39,5
Cessions et radiations	(0,2)	(0,2)	(11,3)	—	(11,7)
Solde au 24 septembre 2016	58,4	187,4	245,0	27,4	518,2
Acquisitions	—	10,6	16,4	—	27,0
Cessions et radiations	(0,3)	(2,1)	(14,0)	—	(16,4)
Solde au 30 septembre 2017	58,1	195,9	247,4	27,4	528,8
Amortissement cumulé et dépréciation					
Solde au 26 septembre 2015	(39,7)	(153,1)	(103,2)	(11,5)	(307,5)
Amortissement	(1,7)	(4,1)	(18,3)	(2,4)	(26,5)
Cessions et radiations	0,1	0,2	10,7	—	11,0
Reprises de pertes de valeur (note 12)	0,2	—	—	—	0,2
Solde au 24 septembre 2016	(41,1)	(157,0)	(110,8)	(13,9)	(322,8)
Amortissement	(1,9)	(7,0)	(19,4)	(2,1)	(30,4)
Cessions et radiations	0,2	2,1	13,4	—	15,7
Reprises de pertes de valeur (note 12)	1,5	—	—	—	1,5
Solde au 30 septembre 2017	(41,3)	(161,9)	(116,8)	(16,0)	(336,0)
Valeur comptable nette					
Solde au 24 septembre 2016	17,3	30,4	134,2	13,5	195,4
Solde au 30 septembre 2017	16,8	34,0	130,6	11,4	192,8

Les acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles exclues des tableaux consolidés des flux de trésorerie ont été de 4,8 \$ en 2017 (4,3 \$ en 2016).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2017 et 24 septembre 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée se détaillaient comme suit :

	Bannières	Marques privées	Programmes de fidélisation	Total
Solde aux 26 septembre 2015, 24 septembre 2016 et 30 septembre 2017	133,3	39,5	23,5	196,3

Pour les programmes de fidélisation et les marques privées exclusives, le test de dépréciation a été effectué au niveau de l'actif lui-même. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie, laquelle a été calculée à l'aide de la méthode de la capitalisation du BAII excédentaire. L'estimation du BAII directement attribuable à ces programmes et aux marques privées, déduction faite d'un rendement sur les actifs contributifs, a été basée sur les données historiques reflétant l'expérience passée. Pour les programmes de fidélisation, le multiple utilisé a été de 12,2 (12,2 en 2016) considérant un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2016) correspondant à l'indice des prix à la consommation. Pour ces marques privées, le multiple utilisé a été de 14,3 (14,3 en 2016) considérant un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2016) correspondant à l'indice des prix à la consommation. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données non observables sur le marché.

Les tests de dépréciation des bannières et des autres marques privées ont été effectués aussi au niveau de l'actif lui-même. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa juste valeur calculée à l'aide de la méthode de licence libre de redevance. L'estimation du taux de redevance a été basée sur des sources d'informations externes et des données historiques reflétant l'expérience passée. Pour les bannières et ces marques privées, un taux de redevance de 1,0 % à 3,0% (1,0 % à 3,0 % en 2016) a été utilisé et le multiple utilisé a été de 14,3 et 13,3 (14,3 et 13,3 en 2016) considérant un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2016) correspondant à l'indice des prix à la consommation. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données non observables sur le marché.

Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

15. GOODWILL

	2017	2016
Solde au début de l'exercice	1 955,4	1 931,5
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	18,4	23,9
Solde à la fin de l'exercice	1 973,8	1 955,4

Pour les fins des tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill a été affectée à l'unique secteur opérationnel de la Société. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité, laquelle a été calculée en utilisant les prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Ces prévisions reflétaient l'expérience passée. Le taux d'actualisation avant impôts utilisé a été de 12,0 % (12,1 % en 2016) et aucun taux de croissance n'a été pris en compte. Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

16. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2017	2016
Prêts à certains clients, portant intérêt à des taux variables, remboursables par versement mensuel, échéant jusqu'en 2031	40,3	31,4
Autres actifs	3,8	4,7
	44,1	36,1
Partie courante comprise dans les débiteurs	6,2	4,0
	37,9	32,1

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2017 et 24 septembre 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

17. EMPRUNTS BANCAIRES

Aux 30 septembre 2017 et 24 septembre 2016, la Société avait les marges de crédit des entités structurées à titre d'emprunts bancaires. Les entités structurées consolidées disposent de marges de crédit pour un total de 8,4 \$ (8,3 \$ au 24 septembre 2016), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %, non garanties et venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2018. Au 30 septembre 2017, 1,1 \$ (1,4 \$ au 24 septembre 2016) des marges de crédit étaient utilisées, au taux d'intérêt de 3,7 % (3,2 % au 24 septembre 2016).

18. COMPENSATION

	2017	2016
Créditeurs (brut)	1 082,8	1 076,3
Rabais de fournisseurs à recevoir	(46,7)	(63,5)
Créditeurs (net)	1 036,1	1 012,8

19. PROVISIONS

	Contrats de location déficitaires
Solde au 26 septembre 2015	8,0
Provisions additionnelles	0,4
Montants utilisés	(3,0)
Solde au 24 septembre 2016	5,4
Provisions courantes	2,6
Provisions non courantes	2,8
Solde au 24 septembre 2016	5,4
Solde au 24 septembre 2016	5,4
Provisions additionnelles	2,1
Montants utilisés	(2,8)
Solde au 30 septembre 2017	4,7
Provisions courantes	2,7
Provisions non courantes	2,0
Solde au 30 septembre 2017	4,7

Les contrats de location déficitaires correspondent à des baux pour des locaux que la Société n'utilise plus pour ses opérations. Le montant de la provision pour ces contrats est égal à la valeur actualisée des paiements de location futurs moins les revenus de sous-location estimatifs futurs. L'estimation pourrait varier compte tenu des hypothèses de sous-location. L'échéance à courir de ces contrats de location va d'un an à 12 ans.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2017 et 24 septembre 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

20. DETTE

	2017	2016
Facilité de crédit rotative, au taux d'intérêt moyen pondéré de 1,74 % (2,18 % en 2016), remboursable le 3 novembre 2022 ou avant	—	184,6
Billets de Série E, au taux d'intérêt des acceptations bancaires à trois mois majoré de 0,57%, 1,54 % en 2017, échéant le 27 février 2020 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	400,0	—
Billets de Série C, au taux d'intérêt nominal fixe de 3,20 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2021 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	300,0	300,0
Billets de Série B, au taux d'intérêt nominal fixe de 5,97 %, échéant le 15 octobre 2035 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	400,0	400,0
Billets de Série D, au taux d'intérêt nominal fixe de 5,03 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2044 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	300,0	300,0
Emprunts, échéant à diverses dates jusqu'en 2027, au taux d'intérêt moyen de 2,41 % (2,72 % en 2016)	35,6	39,0
Obligations découlant de contrats de location-financement portant intérêt au taux effectif de 8,0 % (8,3 % en 2016)	25,7	28,9
Frais de financement reportés	(6,8)	(6,0)
	1 454,5	1 246,5
Partie courante	12,9	15,5
	1 441,6	1 231,0

La facilité de crédit rotative d'un montant maximum de 600,0 \$ porte intérêt à des taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires et est non garantie. Au 30 septembre 2017, la facilité de crédit rotative autorisée non utilisée était de 600,0 \$ (415,4 \$ au 24 septembre 2016). Étant donné que la Société augmente et diminue fréquemment cette facilité de crédit par des acceptations bancaires d'un minimum de 30 jours et pour simplifier la présentation, la Société juge qu'il est préférable pour la compréhension de ses activités de financement de ne présenter que les variations nettes annuelles au tableau consolidé des flux de trésorerie. Au 24 septembre 2016, la facilité de crédit rotative comprenait des emprunts de 95,0 \$US. Le 31 octobre 2017, l'échéance de la facilité de crédit rotative a été prolongée jusqu'au 3 novembre 2022.

L'amortissement des frais de financement reportés et les dettes liées à l'acquisition d'immobilisations incorporelles exclus des tableaux consolidés des flux de trésorerie ont été de 7,3 \$ en 2017 (5,2 \$ en 2016).

Les remboursements de la dette au cours des prochains exercices s'établiront comme suit :

	Facilité et emprunts	Billets	Obligations découlant de contrats de location-financement	Total
2018	9,2	—	5,4	14,6
2019	2,7	—	4,9	7,6
2020	3,5	400,0	3,6	407,1
2021	1,1	—	2,1	3,2
2022	1,0	300,0	1,9	302,9
2023 et suivants	18,1	700,0	18,1	736,2
	35,6	1 400,0	36,0	1 471,6

Les paiements minimums des obligations découlant de contrats de location-financement comprenaient des intérêts de 10,3 \$ sur ces obligations en 2017 (12,5 \$ en 2016).

Notes afférentes aux états financiers consolidés**30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***21. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF**

	2017	2016
Passifs relatifs aux baux	10,5	8,1
Autres passifs	1,8	4,1
	12,3	12,2

22. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société se résumait comme suit :

- nombre illimité d'actions ordinaires, comportant un droit de vote par action, participatives, sans valeur nominale;
- nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Actions ordinaires émises

Les actions ordinaires émises et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre <i>(en milliers)</i>	
Solde au 26 septembre 2015	242 285	579,0
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 310,9 \$	(8 477)	(20,4)
Exercice d'options d'achat d'actions	703	12,4
Solde au 24 septembre 2016	234 511	571,0
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 284,5 \$	(7 433)	(18,1)
Exercice d'options d'achat d'actions	641	12,9
Solde au 30 septembre 2017	227 719	565,8

Actions propres

Les changements relativement aux actions propres survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre <i>(en milliers)</i>	
Solde au 26 septembre 2015	743	(18,5)
Acquisitions	165	(7,1)
Remises en circulation	(243)	5,1
Solde au 24 septembre 2016	665	(20,5)
Acquisitions	170	(6,9)
Remises en circulation	(256)	5,5
Solde au 30 septembre 2017	579	(21,9)

Les actions propres sont détenues en fiducie à l'intention des participants au régime d'UAR. Elles seront remises en circulation lors des règlements des UAR. Cette fiducie, considérée comme une entité structurée, est consolidée aux états financiers de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2017 et 24 septembre 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de certains employés de la Société qui prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'un nombre maximum de 30 000 000 actions ordinaires. Au 30 septembre 2017, un solde de 5 803 816 actions pouvaient être émises suite à l'exercice d'options (6 444 996 au 24 septembre 2016). Le prix de souscription de chaque action ordinaire visée par une option attribuée en vertu du régime correspond au cours du marché des actions le jour précédant la date de l'attribution et doit être payé intégralement au moment de l'exercice de l'option. Le conseil d'administration détermine les autres modalités d'exercice des options attribuées, mais aucune option ne peut avoir une durée supérieure à cinq ans à compter de la date à laquelle l'option peut être exercée, en tout ou en partie, pour la première fois, et la durée totale ne doit en aucun cas excéder dix ans à compter de la date à laquelle l'option a été attribuée. Les options peuvent généralement être exercées deux ans après leur attribution à raison de 20 % par année.

Les options d'achat d'actions en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résument comme suit :

	Nombre <i>(en milliers)</i>	Prix d'exercice moyen pondéré <i>(en dollars)</i>
Solde au 26 septembre 2015	3 838	20,34
Attribuées	392	40,40
Exercées	(703)	14,59
Annulées	(44)	27,35
Solde au 24 septembre 2016	3 483	23,67
Attribuées	394	40,23
Exercées	(641)	16,76
Annulées	(56)	33,31
Solde au 30 septembre 2017	3 180	26,94

Les informations relatives aux options d'achat d'actions en circulation et pouvant être exercées au 30 septembre 2017 se résument comme suit :

Fourchettes des prix d'exercice <i>(en dollars)</i>	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre <i>(en milliers)</i>	Durée restante moyenne pondérée <i>(en mois)</i>	Prix d'exercice moyen pondéré <i>(en dollars)</i>	Nombre <i>(en milliers)</i>	Prix d'exercice moyen pondéré <i>(en dollars)</i>
15,09 à 17,72	754	13,6	16,87	628	16,70
19,47 à 24,69	1 228	35,4	21,83	576	21,68
35,42 à 44,73	1 198	63,9	38,52	85	35,42
	3 180	41,0	26,94	1 289	20,17

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice 2017 s'est établie à 5,19 \$ par option (4,65 \$ en 2016) et a été déterminée selon le modèle Black-Scholes à la date d'attribution selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,3 % (0,7 % en 2016), durée prévue de 5,4 ans (5,3 ans en 2016), volatilité prévue de 16,1 % (15,0 % en 2016) et un taux de dividende prévu de 1,6 % (1,3 % en 2016). La volatilité prévue repose sur la volatilité historique des prix des actions sur une période similaire à la durée de vie des options.

La charge de rémunération relative aux options d'achat d'actions s'est élevée à 2,1 \$ pour l'exercice 2017 (2,2 \$ en 2016).

Notes afférentes aux états financiers consolidés**30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Régime d'unités d'actions au rendement**

La Société a un régime d'UAR. En vertu de ce programme, des dirigeants et des employés clés (les participants) reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'UAR, lequel peut augmenter s'il y a atteinte par la Société de certains indicateurs de performance financière. Les UAR donnent aux participants le droit de recevoir des actions ordinaires de la Société ou, au gré de celle-ci, la valeur équivalente en espèces. Les droits rattachés aux UAR sont acquis à la fin d'une période de trois ans.

Les UAR en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre <i>(en milliers)</i>
Solde au 26 septembre 2015	741
Octroyées	184
Réglées	(247)
Annulées	(14)
Solde au 24 septembre 2016	664
Octroyées	186
Réglées	(257)
Annulées	(46)
Solde au 30 septembre 2017	547

La juste valeur moyenne pondérée des UAR octroyées au cours de l'exercice 2017, soit la valeur boursière d'une action ordinaire de la Société à la date d'attribution, s'est établie à 40,23 \$ par UAR (40,38 \$ en 2016).

La charge de rémunération relative aux UAR s'est élevée à 6,0 \$ pour l'exercice 2017 (6,3 \$ en 2016).

Régime d'unités d'actions différées

La Société a un régime d'UAD qui a pour objet d'encourager l'actionnariat des administrateurs qui ne sont pas des dirigeants de la Société. En vertu de ce programme, les administrateurs qui remplissent les exigences minimales de détention d'actions peuvent choisir de recevoir en tout ou en partie leur rémunération en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis au moment de l'octroi. La Société verse un montant forfaitaire en espèces à l'administrateur lorsqu'il quitte ses fonctions.

La charge relative aux UAD s'est élevée à 0,6 \$ pour l'exercice 2017 (4,5 \$ en 2016).

Au 30 septembre 2017, le passif relatif aux UAD s'élevait à 14,2 \$ (14,4 \$ au 24 septembre 2016).

23. DIVIDENDES

Pour l'exercice 2017, la Société a versé des dividendes de 143,5 \$ aux détenteurs d'actions ordinaires (127,1 \$ en 2016), soit 0,6275 \$ par action (0,5366667 \$ en 2016). Le 2 octobre 2017, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,1625 \$ par action ordinaire payable le 14 novembre 2017.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 septembre 2017 et 24 septembre 2016
(en millions de dollars, sauf indication contraire)
24. AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre aux salariés admissibles plusieurs régimes à prestations définies et à cotisations définies qui garantissent à la plupart de ses participants le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages à long terme qui dans certains cas sont en fonction du nombre d'années de service ou du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies sont capitalisés au moyen de cotisations versées par l'employeur et certains régimes sont également capitalisés au moyen de cotisations versées par les participants. La Société offre également aux salariés et aux retraités admissibles des avantages sous forme de soins de santé et d'assurance-vie ainsi que d'autres avantages à long terme. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite ainsi que les autres avantages à long terme ne sont pas capitalisés et sont présentés à titre d'autres régimes. Des comités de retraite composés de représentants de l'employeur et d'employés assument la responsabilité fiduciaire à l'égard de certains régimes.

Les régimes de retraite à prestations définies et les régimes d'avantages complémentaires de retraite exposent la Société à des risques actuariels comme le risque de taux d'intérêt, le risque de longévité, le risque d'investissement et le risque d'inflation. Par conséquent, la politique de placement de la Société prévoit la composition d'un portefeuille diversifié dont la composante obligataire s'apparie à l'échelonnement et aux versements prévus au titre des prestations.

Les variations de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies se présentaient comme suit :

	2017		2016	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	1 229,1	39,3	1 027,3	38,5
Cotisations des participants	6,9	—	6,7	—
Prestations payées	(44,4)	(3,4)	(43,0)	(3,4)
Éléments au bénéfice net				
Coût des services rendus	40,8	2,1	37,9	2,0
Charge d'intérêts	40,7	1,4	44,2	1,7
Coût des services passés	—	—	(0,1)	—
Gains actuariels	—	(1,1)	—	(0,4)
	81,5	2,4	82,0	3,3
Éléments au résultat global				
Gains actuariels découlant des hypothèses démographiques	—	(1,1)	—	(1,2)
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses financières	(99,8)	(1,5)	157,6	2,3
Ajustements liés à l'expérience	(2,4)	(1,6)	(1,5)	(0,2)
	(102,2)	(4,2)	156,1	0,9
Solde à la fin de l'exercice	1 170,9	34,1	1 229,1	39,3

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pouvait être répartie comme suit:

	2017		2016	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
<i>(en pourcentage)</i>				
Participants en activité	60	70	63	73
Participants titulaires de droits à prestations différées	4	—	4	—
Retraités	36	30	33	27

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2017 et 24 septembre 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes se présentaient comme suit :

	2017		2016	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Juste valeur au début de l'exercice	1 123,7	—	1 001,7	—
Cotisations de l'employeur	44,0	3,4	51,0	3,4
Cotisations des participants	6,9	—	6,7	—
Prestations payées	(44,4)	(3,4)	(43,0)	(3,4)
Éléments au bénéfice net				
Produits d'intérêts	37,8	—	42,5	—
Frais d'administration	(2,1)	—	(1,5)	—
	35,7	—	41,0	—
Éléments au résultat global				
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans le produit d'intérêts	1,9	—	66,3	—
Juste valeur à la fin de l'exercice	1 167,8	—	1 123,7	—

Les variations de la limite sur l'actif et de l'exigence de financement minimal relativement aux régimes de retraite se détaillaient comme suit :

	2017		2016	
	Limite sur l'actif	Exigence de financement minimal	Limite sur l'actif	Exigence de financement minimal
Solde au début de l'exercice	(7,8)	(0,7)	(6,7)	(1,2)
Intérêts	(0,3)	—	(0,2)	(0,1)
Variation des actifs au titre des prestations définies	(8,1)	—	(0,9)	—
Variation des passifs au titre des prestations définies	—	0,7	—	0,6
Solde à la fin de l'exercice	(16,2)	—	(7,8)	(0,7)

La valeur de l'avantage économique qui a déterminé la limite sur l'actif représente la valeur actuelle des congés de cotisations futures. L'exigence de financement minimal représente la valeur actuelle des cotisations requises selon la loi et qui une fois effectuée ne résulte pas en un avantage économique pour la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 septembre 2017 et 24 septembre 2016
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies se présentaient comme suit :

	2017		2016	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	(1 170,9)	(34,1)	(1 229,1)	(39,3)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	1 167,8	—	1 123,7	—
Situation de capitalisation	(3,1)	(34,1)	(105,4)	(39,3)
Effet de la limite sur l'actif	(16,2)	—	(7,8)	—
Exigence de financement minimal	—	—	(0,7)	—
	(19,3)	(34,1)	(113,9)	(39,3)
Actifs au titre des prestations définies	39,3	—	7,5	—
Passifs au titre des prestations définies	(58,6)	(34,1)	(121,4)	(39,3)
	(19,3)	(34,1)	(113,9)	(39,3)

La charge au titre des régimes à cotisations et à prestations définies comptabilisée au bénéfice net se détaillait comme suit :

	2017		2016	
	(53 semaines)		(52 semaines)	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Régimes à cotisations définies , incluant les régimes multi-employeurs	36,3	0,6	36,3	0,6
Régimes à prestations définies				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	40,8	2,1	37,9	2,0
Coût des services passés	—	—	(0,1)	—
Gains actuariels	—	(1,1)	—	(0,4)
Frais d'administration	2,1	—	1,5	—
	42,9	1,0	39,3	1,6
Charge au titre des avantages du personnel	79,2	1,6	75,6	2,2
Intérêts sur les obligations, la limite sur l'actif et l'exigence de financement minimal nets des actifs des régimes, présentés dans les frais financiers	3,2	1,4	2,0	1,7
Charge nette totale	82,4	3,0	77,6	3,9

Les réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global se détaillaient comme suit :

	2017		2016	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pertes (gains) actuariels sur les obligations encourus	(102,2)	(4,2)	156,1	0,9
Rendement des actifs des régimes	(1,9)	—	(66,3)	—
Variation de l'effet de la limite sur l'actif	8,1	—	0,9	—
Variation de l'exigence de financement minimal	(0,7)	—	(0,6)	—
	(96,7)	(4,2)	90,1	0,9

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2017 et 24 septembre 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Le total des paiements en espèces au titre des avantages du personnel, qui est constitué des cotisations de la Société à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, se chiffrait à 47,4 \$ en 2017 (54,4 \$ en 2016). La Société prévoit verser des cotisations de 45,7 \$ aux régimes à prestations définies et 28,3 \$ aux régimes multi-employeurs au cours du prochain exercice.

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies était de 15 ans au 30 septembre 2017 (15,5 ans au 24 septembre 2016).

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite de la Société ont été préparées à diverses dates entre décembre 2015 et septembre 2017 et les prochaines évaluations seront effectuées entre décembre 2017 et décembre 2018.

Les actifs des régimes, évalués principalement en fonction de prix cotés sur un marché actif, sont détenus en fiducie et leurs répartitions moyennes pondérées étaient comme suit aux dates de mesure :

Catégories d'actifs (en pourcentage)	2017	2016
Actions de sociétés canadiennes	21	24
Actions de sociétés étrangères	27	29
Obligations gouvernementales et corporatives	45	40
Autres	7	7

Les actifs des régimes de retraite comprenaient des titres émis par la Société d'une juste valeur de 5,0 \$ au 30 septembre 2017 (5,0 \$ au 24 septembre 2016).

Les principales hypothèses actuarielles pour déterminer l'obligation et le coût des services au titre des prestations définies étaient les suivantes :

(en pourcentage)	2017		2016	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation pour l'obligation	3,90	3,90	3,35	3,35
Taux d'actualisation pour le coût des services rendus	3,50	3,50	4,35	4,35
Taux de croissance de la rémunération	3,0	3,0	3,0	3,0
Table de mortalité	CPM2014Priv	CPM2014Priv	CPM2014Priv	CPM2014Priv

Pour déterminer le taux d'actualisation le plus approprié, la direction prend en compte les taux d'intérêt des obligations de première catégorie d'entités opérant au Canada dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations. Le taux de mortalité est basé sur les tables de mortalité disponibles. Les augmentations futures de salaires et de pensions de retraite sont établies en prenant en compte les niveaux prévisionnels d'inflation.

L'incidence d'une variation de 1 % du taux d'actualisation, sans tenir compte de la modification des autres hypothèses, serait comme suit :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies	(164,9)	197,3	(2,8)	3,3

Notes afférentes aux états financiers consolidés**30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 5,7 % (5,8 % en 2016). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour s'établir à 4,5 % en 2034 et demeurer à ce niveau par la suite. L'incidence d'une variation de 1 % de ce taux serait comme suit :

	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies	1,7	(1,5)

25. ENGAGEMENTS**Contrats de location simple**

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location simple, à louer des locaux et de l'équipement qu'elle utilise à des fins commerciales. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2041 avec une à 14 options de renouvellement de cinq ans. La Société n'a pas la possibilité d'acquérir les actifs loués à l'échéance des contrats de location, mais détient un droit de premier refus dans certains cas. Les loyers futurs minimaux payables au titre de ces contrats de location simple s'établiront comme suit :

	2017	2016
Moins de 1 an	186,4	182,5
Entre 1 an et 5 ans	565,9	543,8
Plus de 5 ans	548,8	495,9
	1 301,1	1 222,2

Par ailleurs, la Société s'est engagée, par des contrats de location s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2035 avec une à 17 options de renouvellement de cinq ans, à louer des locaux qu'elle sous-loue à des clients, et ce, généralement aux mêmes conditions. Les loyers futurs minimaux payables au titre de ces contrats de location simple s'établiront comme suit :

	2017	2016
Moins de 1 an	44,9	44,4
Entre 1 an et 5 ans	152,1	149,7
Plus de 5 ans	169,1	196,8
	366,1	390,9

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2017 et 24 septembre 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Contrats de location-financement

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location-financement, à louer des locaux qu'elle utilise à des fins commerciales et des équipements informatiques. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2036 avec trois à sept options de renouvellement de cinq ans. La Société n'a pas la possibilité d'acquérir les actifs loués à l'échéance des contrats de location. Les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location-financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre de la location s'établiront comme suit :

	Paiements minimaux au titre de la location		Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	
	2017	2016	2017	2016
Moins de 1 an	5,4	5,9	3,7	3,7
Entre 1 an et 5 ans	12,5	15,5	8,4	10,5
Plus de 5 ans	18,1	20,0	13,6	14,7
Paiements minimaux au titre de la location	36,0	41,4	25,7	28,9
Frais financiers futurs	(10,3)	(12,5)	—	—
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	25,7	28,9	25,7	28,9

Contrats de service

La Société s'est également engagée en vertu de contrats de service essentiellement pour du transport et de l'informatique. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2024, sans option de renouvellement. Les paiements futurs minimaux au titre de ces contrats de service s'établiront comme suit :

	2017	2016
Moins de 1 an	73,3	73,3
Entre 1 an et 5 ans	95,2	152,3
Plus de 5 ans	7,3	—
	175,8	225,6

26. ÉVENTUALITÉS

Cautionnements

Pour certains de ses clients avec lesquels des relations commerciales sont établies, la Société assume une responsabilité éventuelle à titre de caution en vertu de contrats de location s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2026, dont les loyers minimums annuels moyens pour les cinq prochains exercices seront de 0,2 \$ (0,2 \$ en 2016). Au 30 septembre 2017, le montant maximum de la responsabilité éventuelle en vertu de ces cautionnements était de 1,2 \$ (1,6 \$ au 24 septembre 2016). De plus, la Société s'est portée garante de prêts consentis à certains de ses clients par des institutions financières, s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2028. Le solde de ces prêts au 30 septembre 2017 s'élevait à 27,1 \$ (27,5 \$ au 24 septembre 2016). Aucun passif n'était inscrit relativement à ces divers cautionnements pour les exercices clos les 30 septembre 2017 et 24 septembre 2016.

Réclamations

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et la direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'influeront pas de façon sensible la situation financière et les résultats consolidés de la Société.

En octobre 2017, le Bureau de la concurrence du Canada a débuté une enquête relativement à la fourniture de pain commercial impliquant certains fournisseurs et détaillants canadiens dont la Société. La Société collabore pleinement avec les autorités. Puisque l'enquête en est à ses débuts, la Société n'est pas en mesure de déterminer quelles autres actions, le cas échéant, le Bureau de la concurrence pourrait entreprendre ou les conséquences potentielles que l'enquête pourrait avoir sur la Société. Toutefois, en se basant sur une information disponible très limitée, la Société ne croit pas que cette enquête aura un impact négatif important sur les activités, les résultats d'opération ou la situation financière de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2017 et 24 septembre 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

27. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société détient des participations importantes dans les filiales, la coentreprise et l'entreprise associée suivantes :

Noms	Pays de constitution	Pourcentage d'intérêt dans le capital	Pourcentage de droits de vote
Filiales			
Metro Richelieu Inc.	Canada	100,0	100,0
McMahon Distributeur pharmaceutique Inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Québec Immobilier Inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Real Estate Limited	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Pharmacies Limited	Canada	100,0	100,0
Les placements Metro Canada Inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Adonis Inc.	Canada	55,0	55,0
Groupe Phoenicia Inc.	Canada	55,0	55,0
Groupe Première Moisson Inc.	Canada	75,0	75,0
MissFresh Inc.	Canada	70,0	70,0
Coentreprise			
Dunnhumby Canada Limitée	Canada	50,0	50,0
Entreprise associée			
Alimentation Couche-Tard Inc.	Canada	5,7	17,0

Dans le cours normal des affaires, les transactions suivantes ont été conclues avec des parties liées :

	2017 (53 semaines)		2016 (52 semaines)	
	Ventes	Services reçus	Ventes	Services reçus
Coentreprise	—	9,7	—	9,8
Entreprises contrôlées par un membre du conseil d'administration	10,1	—	30,3	—
	10,1	9,7	30,3	9,8

	2017		2016	
	Débiteurs	Créditeurs	Débiteurs	Créditeurs
Coentreprise	—	(1,1)	—	(1,8)
Entreprises contrôlées par un membre du conseil d'administration	—	—	0,9	—
	—	(1,1)	0,9	(1,8)

Notes afférentes aux états financiers consolidés**30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaillait comme suit :

	2017	2016
	<i>(53 semaines)</i>	<i>(52 semaines)</i>
Rémunération et avantages à court terme	5,6	6,1
Avantages postérieurs à l'emploi	0,4	0,7
Rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	4,4	4,3
	10,4	11,1

28. GESTION DU CAPITAL

La Société tend à maintenir un niveau de capital qui lui permet de rencontrer plusieurs objectifs, entre autres :

- Viser un pourcentage de dette non courante sur le total combiné de la dette non courante et des capitaux propres (ratio dette non courante/capital total) inférieur à 50 %.
- Conserver une cote de crédit suffisante pour l'obtention de la qualification « Catégorie d'investissement » pour ses billets à terme.
- Verser un dividende annuel total représentant un pourcentage variant de 20 % à 30 % du bénéfice net de l'exercice précédent, excluant des éléments non récurrents, avec une cible de 25 %.

Dans sa structure du capital, la Société considère ses régimes d'options d'achat d'actions et d'UAR offerts à des employés clés et des dirigeants. De plus, le programme de rachat d'actions constitue l'un des outils que la Société utilise dans l'atteinte de ses objectifs.

La Société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

Pour l'exercice 2017, la Société a réalisé les résultats suivants relativement à ses objectifs de gestion du capital :

- un ratio dette non courante/capital total de 33,0 % (31,4 % au 24 septembre 2016);
- une cote de crédit BBB confirmée par S&P et DBRS (même cote en 2016);
- un dividende de 24,5 % du bénéfice net de l'exercice précédent excluant des éléments non récurrents (24,3 % en 2016).

Les objectifs de gestion du capital sont demeurés inchangés comparativement à l'exercice précédent.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2017 et 24 septembre 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers non courants étaient les suivantes :

	2017		2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Autres éléments d'actif				
Prêts et créances				
Prêts à certains clients (note 16)	40,3	40,3	31,4	31,4
Participations ne donnant pas le contrôle				
Passif financier détenu à des fins de transaction	36,6	36,6	244,8	244,8
Dette (note 20)				
Autres passifs financiers				
Facilité de crédit rotative	—	—	184,6	184,6
Billets de série E	400,0	400,9	—	—
Billets de série C	300,0	308,1	300,0	317,9
Billets de série B	400,0	477,8	400,0	494,2
Billets de série D	300,0	322,4	300,0	343,4
Emprunts	35,6	35,6	39,0	39,0
	1 435,6	1 544,8	1 223,6	1 379,1

La juste valeur des prêts à certains clients, de la facilité de crédit rotative et des emprunts correspond à la valeur comptable puisqu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

La juste valeur des billets représente les obligations auxquelles la Société aurait à faire face advenant la négociation de billets similaires aux conditions actuelles du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

La juste valeur du passif non courant relatif aux participations ne donnant pas le contrôle correspond à une estimation du prix à payer qui est basé principalement sur la valeur actualisée des bénéfices futurs prévus de Première Moisson et MissFresh (Adonis, Phoenicia et Première Moisson au 24 septembre 2016) à compter de la date où les options seront exerçables. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données qui ne sont pas observables sur le marché. Les bénéfices futurs prévus de ces entités sont réévalués à chaque période à l'aide du plan stratégique de développement et dont le taux de croissance annuel pondéré était de 7,4 % au 30 septembre 2017 (7,1 % au 24 septembre 2016). Une augmentation de ces bénéfices de 1 % n'entraînerait pas une augmentation significative de la juste valeur du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**30 septembre 2017 et 24 septembre 2016***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Les variations du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle se détaillaient comme suit:

	2017	2016
Solde au début de l'exercice	244,8	221,3
Émission par voie de regroupements d'entreprises	3,2	—
Variation de la juste valeur	12,9	23,5
Solde à la fin de l'exercice	260,9	244,8
Partie courante	224,3	—
Partie non courante	36,6	244,8
Solde à la fin de l'exercice	260,9	244,8

En vertu de la convention des actionnaires, la Société se portera acquéreur des participations minoritaires dans Adonis et Phoenicia peu après le présent exercice financier. Par conséquent, elle a reclassé le passif relatif à ces participations ne donnant pas le contrôle dans les passifs courants. La juste valeur du passif courant relatif aux participations ne donnant pas le contrôle correspond à une estimation du prix à payer qui est basée sur les résultats de l'exercice 2017 d'Adonis et de Phoenicia conformément aux ententes conclues entre les parties.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuations de taux d'intérêt en raison des prêts et créances qu'elle consent ainsi que de la facilité de crédit rotative et des emprunts qu'elle contracte à des taux d'intérêt variables.

La Société reste à l'affût des fluctuations de taux d'intérêt et, au besoin, elle utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats d'échange de taux d'intérêt. Aux 30 septembre 2017 et 24 septembre 2016, aucun contrat d'échange de taux d'intérêt n'était en circulation.

RISQUE DE CRÉDIT**Prêts et créances / cautionnements**

La Société vend des marchandises à des consommateurs et des commerçants situés au Canada. Elle accorde du crédit aux commerçants au moment de la vente de marchandises. De plus, elle consent à certains d'entre eux des prêts à long terme afin de les aider financièrement dans le cadre d'acquisitions d'entreprises ou elle se porte garante de prêts consentis par des institutions financières à ces mêmes commerçants. La Société s'expose ainsi au risque de crédit.

Afin d'atténuer le risque, la Société effectue une évaluation continue du crédit de sa clientèle et elle s'est dotée d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter et les garanties à obtenir. Aux 30 septembre 2017 et 24 septembre 2016, aucun de ses clients ne représentait plus de 10 % du total des prêts et créances.

La Société détient des garanties pour couvrir son risque de crédit. Elles prennent la forme de garanties sur des actifs de ses clients tels que des dépôts, des placements en actions de la Société et/ou des hypothèques de 2^e rang sur les stocks, les biens meubles, les biens incorporels et les débiteurs.

Au cours des dernières années, la Société n'a connu aucune perte significative relativement au risque de crédit.

Au 30 septembre 2017, le montant maximum de la responsabilité éventuelle en vertu des cautionnements était de 27,1 \$ (27,5 \$ au 24 septembre 2016) et aucun passif n'avait été comptabilisé à cette date.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net

Pour ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net, soit les contrats de change à terme et les opérations de swap de taux d'intérêt interdévises, la Société s'expose à un risque de crédit lorsque ces contrats entraînent des sommes à recevoir des institutions financières.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2017 et 24 septembre 2016

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société s'est engagée auprès de quelques grandes institutions financières canadiennes afin de réduire son risque de crédit.

Au 30 septembre 2017, la Société n'était pas exposée au risque de crédit à l'égard de ses contrats de change à terme, car ils entraînaient des sommes à payer. Au 24 septembre 2016, l'exposition maximale au risque de crédit pour les contrats de change à terme correspondait à leur valeur comptable.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison de sa dette, de ses passifs relatifs aux participations ne donnant pas le contrôle et de ses crédateurs.

La Société évalue régulièrement sa situation de trésorerie et elle estime que ses flux de trésorerie liés à ses activités opérationnelles sont suffisants pour couvrir entièrement ses besoins de fonds liés à ses activités de financement. Sa facilité de crédit rotative et ses billets de Série E, C, B et D viennent à échéance seulement en 2022, 2020, 2021, 2035 et 2044 respectivement. La Société a également accès à un solde autorisé non utilisé de 600,0 \$ sur sa facilité de crédit rotative.

	Flux de trésorerie non actualisés (capital et intérêts)					Total
	Créditeurs	Facilité et emprunts	Billets	Obligations en vertu de contrats de location-financement	Participations ne donnant pas le contrôle	
Échéance de moins d'un an	1 036,1	10,0	54,7	5,4	224,3	1 330,5
1 an à 10 ans	—	14,5	1 089,9	20,3	36,6	1 161,3
11 ans à 20 ans	—	3,1	741,9	10,3	—	755,3
Plus de 20 ans	—	16,1	408,1	—	—	424,2
	1 036,1	43,7	2 294,6	36,0	260,9	3 671,3

RISQUE DE CHANGE

La Société effectue certains achats en différentes devises et contracte, selon les conditions du marché, des emprunts US à même sa facilité de crédit rotative s'exposant ainsi à un risque de taux de change.

Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés, soit des contrats de change à terme et des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises, afin de se protéger des variations de taux de change sur ses achats futurs de biens et services en différentes devises et sur ses emprunts US. Au 30 septembre 2017 et 24 septembre 2016, la juste valeur des contrats de change à terme était non significative.

30. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2017 (incluant les chiffres comparatifs) ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 11 décembre 2017.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Le conseil d'administration

Maryse Bertrand⁽³⁾
Montréal (Québec)

Stephanie Coyles⁽¹⁾
Toronto (Ontario)

Marc DeSerres⁽²⁾⁽³⁾
Montréal (Québec)

Claude Dussault⁽²⁾
Québec (Québec)

Russell Goodman⁽¹⁾⁽³⁾
Mont-Tremblant (Québec)

Marc Guay⁽³⁾
Oakville (Ontario)

Christian W.E. Haub⁽²⁾
Greenwich (Connecticut)

Michel Labonté⁽¹⁾⁽²⁾
Montréal (Québec)

Eric R. La Flèche
Ville Mont-Royal (Québec)
Président et chef de la direction

Christine Magee⁽¹⁾
Oakville (Ontario)

Marie-José Nadeau⁽²⁾⁽³⁾
Montréal (Québec)

Réal Raymond
Montréal (Québec)
Président du conseil
d'administration

Line Rivard⁽¹⁾
Montréal (Québec)

La direction de METRO INC.

Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction

François Thibault
Vice-président exécutif,
chef de la direction financière
et trésorier

Christian Bourbonnière
Vice-président exécutif et chef
de la division du Québec

Carmine Fortino
Vice-président exécutif et chef
de la division de l'Ontario

Serge Boulanger
Vice-président principal,
centrales nationales
d'achats et marques privées

Martin Allaire
Vice-président,
immobilier et ingénierie

Geneviève Bich
Vice-présidente,
ressources humaines

Mireille Desjarlais
Vice-présidente,
contrôleure corporatif

Dan Gabbard
Vice-président,
chaîne d'approvisionnement

Frédéric Legault
Vice-président,
systèmes d'information

Luc Martinovitch
Vice-président et directeur
général,
McMahon Distributeur
pharmaceutique inc.

Gino Plevano
Vice-président,
stratégie numérique et
commerce en ligne

Simon Rivet
Vice-président, affaires
juridiques et secrétaire
corporatif

Roberto Sbrugnera
Vice-président, trésorerie,
risques et relations avec
les investisseurs

Yves Vézina
Vice-président national,
logistique et distribution

⁽¹⁾ Membre du comité d'audit

⁽²⁾ Membre du comité des
ressources humaines

⁽³⁾ Membre du comité de régie
d'entreprise et de mise en
candidature

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

**Agent comptable des
transferts et des registres**
Société de fiducie AST
(Canada)

Inscription des titres
Bourse de Toronto
Symbole : MRU

Auditeurs
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Adresse du siège social
11011, boul. Maurice-Duplessis
Montréal (Québec) H1C 1V6

Pour se procurer la notice
annuelle, s'adresser au Service
des relations avec les
investisseurs :
Tél.: (514) 643-1000

*The English version of this
report may be obtained from
the Investor Relations
Department.*
Tel: (514) 643-1000

Les renseignements sur la
Société et les communiqués
de presse de METRO INC.
sont disponibles sur Internet
à l'adresse suivante :
www.metro.ca

Assemblée annuelle
L'assemblée générale
annuelle des actionnaires
aura lieu le 30 janvier 2018 à
10h00 au :

Centre Mont-Royal
2200, rue Mansfield
Montréal (Québec) H3A 3R8

DIVIDENDES* EXERCICE FINANCIER 2018

Date de déclaration	Date d'inscription	Date de paiement
29 janvier 2018	15 février 2018	13 mars 2018
24 avril 2018	24 mai 2018	15 juin 2018
14 août 2018	5 septembre 2018	26 septembre 2018
1 ^{er} octobre 2018	26 octobre 2018	13 novembre 2018

* Assujettis à l'approbation du conseil d'administration

metro